

The University of Maine

DigitalCommons@UMaine

Electronic Theses and Dissertations

Fogler Library

5-2002

Le Phenomene de la Palatalisation au Quebec: Etude Historique et Phonetique

Adele Saint Pierre
University of Maine

Follow this and additional works at: <https://digitalcommons.library.umaine.edu/etd>



Part of the [French Linguistics Commons](#)

Recommended Citation

Saint Pierre, Adele, "Le Phenomene de la Palatalisation au Quebec: Etude Historique et Phonetique" (2002). *Electronic Theses and Dissertations*. 2615.
<https://digitalcommons.library.umaine.edu/etd/2615>

This Open-Access Thesis is brought to you for free and open access by DigitalCommons@UMaine. It has been accepted for inclusion in Electronic Theses and Dissertations by an authorized administrator of DigitalCommons@UMaine. For more information, please contact um.library.technical.services@maine.edu.

**LE PHENOMENE DE LA PALATALISATION AU QUEBEC:
ETUDE HISTORIQUE ET PHONETIQUE**

**AN HISTORICAL AND PHONETIC STUDY OF
PALATALIZATION IN QUEBEC**

By

Adèle Saint Pierre

B.A. University of Maine at Farmington, 1994

A THESIS

Submitted in Partial Fulfillment of the

Requirements for the Degree of

Master of Arts

(in French)

The Graduate School

The University of Maine

May, 2002

Advisory Committee:

Dr. Jane S. Smith, Associate Professor of French, Advisor

Dr. Claude Poirier, Director of TLFQ (Université Laval)

Dr. Susan Pinette, Assistant Professor of Interdisciplinary Studies

Dr. Raymond Pelletier, Associate Professor of French

LE PHENOMENE DE LA PALATALISATION AU QUEBEC: ETUDE HISTORIQUE ET PHONETIQUE

par Adèle Saint Pierre

Professeur-conseiller: Dr. Jane S. Smith

Un Abstrait du Mémoire Présenté
Pour Satisfaire aux Exigences de la
Maîtrise
(en français)
mai 2002

Dans cette étude sur la palatalisation au Québec nous avons cherché à connaître les origines du phénomène, les raisons pour lesquelles il a longtemps persisté au Québec et finalement s'il se produit encore dans la langue québécoise. Nous avons donc trouvé important d'établir deux choses: les bases historiques de la langue française parlée au Québec depuis la colonisation jusqu'à la Révolution Tranquille et une explication du phénomène. Nous avons ensuite examiné les données du *Glossaire du Français Parlé au Canada* dans le but d'analyser le phénomène dans la langue québécoise.

A partir des bases historiques, nous avons conclu que la palatalisation n'est pas une innovation québécoise, mais qu'elle a été apportée en Nouvelle-France par les premiers colons et qu'elle a persisté jusqu'aux années soixantes à cause de son isolement de la France et de l'attitude conservatrice des locuteurs. Finalement, nous avons trouvé que la palatalisation est en voie de disparition au Québec, et cela à cause des changements sociaux, politiques et éducatifs qui ont eu lieu pendant la Révolution Tranquille.

**AN HISTORICAL AND PHONETIC STUDY
OF PALATALIZATION IN QUEBEC**

By Adèle Saint Pierre

Thesis Advisor: Dr. Jane Smith

An Abstract of the Thesis Presented
in Partial Fulfillment of the Requirements for the
Degree of Master of Arts
(in French)
May, 2002

In this study on the phenomenon of palatalization in Québec, I hoped to answer the following questions: what are the origins of this phenomenon? Why did it persist so long in the French spoken in Québec? And finally, does this phenomenon still exist today? In light of these questions, it was important to establish a brief history of the language of Québec from its origins in France to the Quiet Revolution of the 1960's and provide a pedagogical explanation of the phenomenon. I then analyzed the cases of palatalization found in *The Glossary of French Spoken in Canada*.

I was able to conclude that the phenomenon of palatalization in Québec, having its origins in France, was brought to New France by the first pioneers. Isolation from France and an attitude of language conservation were the factors that allowed the phenomenon to persist up until the Quiet Revolution. The social, political and educational changes that took place during this time ignited a national desire to correct what were considered faulty pronunciations in the French language spoken in Québec. The disappearance of palatal variants is a direct result of these changes.

Le Rôle du Professeur Poirier

Il est important d'expliquer ici le rôle du Professeur Claude Poirier dans la réalisation de ce mémoire. Ayant pris intérêt dans le projet que j'entreprenais, il m'a gracieusement invitée à passer une semaine dans la bibliothèque du TLFQ. Nous nous sommes réunis une première fois afin de préciser le sujet du mémoire et de décider la démarche de la recherche. Plusieurs autre fois pendant la semaine pour tout mettre au point. Pendant le reste de l'année scolaire, le Professeur Poirier a continué à soutenir par courrier le projet avec ses conseils et ses explications.

Le Professeur Poirier assistera aux oraux par l'intermédiaire de la Professeure Jane S. Smith. Une page de commentaire de la part du Professeur Poirier sera lu ce jour-là par le Professeur Jane Smith. Elle posera aussi une question qu'il aura préparé en avance. La réponse sera enregistrée et envoyée au bureau du Professeur Poirier, afin qu'il puisse donner sa propre appréciation.

REMERCIEMENTS

Je remercie tout d'abord mes trois matantes, Elayne, Maryette et Laurianne Castonguay, les locutrices qui ont gentilement accepté les termes de ce projet et qui m'ont ouvert la porte sur l'histoire familiale et linguistique. Je remercie aussi mon père et ma mère, Albert et Constance Castonguay Saint Pierre de m'avoir appris cette langue chérie qui m'ouvre la porte sur le monde francophone.

Je voudrais remercier le professeur-conseiller, Jane Smith, pour le temps qu'elle a consacré à ce projet depuis le début, le soin avec lequel elle a révisé les copies de ce mémoire, et son attention aux détails dans nos rendez-vous hebdomadaires. Je remercie aussi les Professeurs Susan Pinette et Raymond Pelletier pour leur encouragement et leurs commentaires.

Je dois énormément au Professeur Claude Poirier sans qui une grande partie de ce travail n'aurait pas pu se réaliser. Je le remercie du fait de l'intérêt qu'il a montré dans mon projet car cela m'a poussée à aller plus loin dans mon travail, du temps qu'il a investi non seulement pendant une semaine dans la bibliothèque du TLFQ mais aussi du fait de sa correspondance régulière et soignée, et finalement parce qu'il a inspiré une étudiante de littérature à poursuivre des études en linguistique.

Je remercie aussi l'équipe du TLFQ, notamment Jean Bedard et Nathalie Bacon, de m'avoir accueilli pendant une semaine chez eux, et le Professeur Pierre Martin pour ses conseils.

Finalement, je voudrais remercier le Centre Canado-Américain qui m'a permis de réaliser ce projet avec l'aide de la bourse FLAS.

TABLE DES MATIERES

Le Rôle du Professeur Poirier.....	ii
REMERCIEMENTS.....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	x
LISTE DES FIGURES.....	xi
1. INTRODUCTION.....	1
2. HISTORIQUE.....	3
2.1 Le Français Québécois: des Origines à la Révolution Tranquille.....	3
2.1.1 La Langue des Colons.....	3
2.1.2 Les Hypothèses.....	4
2.2 Les Facteurs Historiques Favorisant le Français en Nouvelle-France.....	6
2.2.1 Les Difficultés de la Colonisation.....	6
2.2.2 Les Origines des Colons.....	8
2.2.3 Les Statuts Sociaux des Colons.....	9
2.3 Le Français Québécois.....	10
2.3.1 Les Conséquences de la Conquête Anglaise.....	11
2.3.2 Le Développement du Français Québécois et la Révolution Tranquille.....	12
3. LE PHENOMENE DE LA PALATALISATION.....	15
3.1 Signes Phonétiques.....	15
3.2 Vers une Définition de la Palatalisation.....	16
3.3 Palatale vs. Palatalisée.....	19

3.4	Histoire de la Palatalisation.....	22
3.4.1	[k] et [g].....	22
3.4.2	[t] et [d].....	22
3.4.3	[n].....	23
3.5	Causes de la Palatalisation.....	23
3.6	La Dépalatalisation.....	25
4.	LE PHENOMENE DE LA PALATALISATION AU QUEBEC.....	27
4.1	Les Origines de la Palatalisation au Québec.....	27
4.2	Le Phénomène Se Produit-il Actuellement au Québec?.....	29
4.3	La Dépalatalisation de [ʃ] en Français Québécois.....	33
4.4	La Dépalatalisation de [ç] et [j] en Français Québécois.....	33
4.5	La Beauce.....	35
5.	EVIDENCE DE LA PALATALISATION DANS <i>LE GLOSSAIRE DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA</i>	37
5.1	Présentation du Glossaire.....	38
5.1.1	Objectif du Glossaire.....	38
5.1.2	La Méthode et le Contenu.....	39
5.2	Organisation de la Liste des Palatalisation du Glossaire.....	40
5.2.1	Graphies Révélant des Cas de la Palatalisation de [k] et [g].....	40
5.2.2	Graphies Révélant des Cas de la Palatalisation [n].....	40
5.2.3	Graphies Révélant des Cas de la Palatalisation Forte.....	41
	a. Les consonnes sont inversées.....	41
	b. La consonne de départ [k] aboutit à un [tʰ] après dépalatalisation vers l'avant.....	41
	c. La consonne de départ [g] aboutit à [dʰ] après dépalatalisation vers l'arrière.....	41

5.2.4	Dépalatalisation par Relâchement de l'Occlusion et Phénomène Inverse.....	42
5.3	Les Exclusions.....	43
6.	EVIDENCE DE LA PALATALISATION A JAY,MAINE.....	45
6.1	La Présence Franco-Canadienne dans le Maine.....	45
6.1.1	Le Village de Jay.....	46
6.1.2	Les Sujets.....	48
6.1.3	Le Critère du Choix des Locutrices.....	49
6.2	Méthode des Enregistrements.....	49
6.3	Les Données des Enregistrements.....	50
6.3.1	Les Enregistrements de juillet 2001.....	50
6.3.2	Les Enregistrements de février 2002.....	53
6.4	Les Données des Enregistrements par Rapport au GPFC.....	56
7.	CONCLUSION.....	58
	REFERENCES.....	61
	APPENDICES.....	65
	Appendice A. Présentation de la Liste des Palatalisations du GPFC.....	66
	Appendice B. Enquête faite le 5 février 2002.....	75
	BIOGRAPHIE DE L'AUTEUR.....	76

TABLE OF CONTENTS

The Role of Professeur Poirier.....	ii
ACKNOWLEDGEMENTS.....	iii

LIST OF TABLES.....	x
LIST OF FIGURES.....	xi
1. INTRODUCTION.....	1
2. HISTORICAL BACKGROUND.....	3
2.1 Québécois French: From its Origins to the Quiet Revolution.....	3
2.1.1 Language of the Colonists.....	3
2.1.1 Hypotheses.....	4
2.2 Historic Factors Favoring the Adoption of French in New-France.....	6
2.2.1 Difficulties of Colonization.....	6
2.2.2 Origins of the Colonists.....	8
2.2.3 Colonists' Social Status.....	9
2.3 Québécois French.....	10
2.3.1 Consequences of English Rule.....	11
2.3.2 Development of Québécois French and the Quiet Revolution.....	12
3. THE PHENOMENA OF PALATALIZATION.....	15
3.1 Phonetic Symbols.....	15
3.2 Defining Palatalization.....	16
3.3 Palatal vs. Palatalized.....	19
3.4 History of Palatalization.....	22
3.4.1 [k] et [g].....	22
3.4.2 [t] et [d].....	22
3.4.3 [n].....	23
3.5 Causes of Palatalization.....	23

	3.6 Depalatalization.....	25
4.	PALATALIZATION IN QUEBEC.....	27
	4.1 Origins of Palatalization in Québec.....	27
	4.2 Does the Phenomenon Exist in Present-Day Québec?.....	29
	4.3 Depalatalization of [ʃ] in Québec.....	33
	4.4 Depalatalization of [ç] and [j] in Québec.....	33
	4.5 Region of Beauce.....	35
5.	EVIDENCE OF PALATALIZATION IN <i>THE GLOSSARY OF CANADIAN FRENCH</i>	37
	5.1 Presentation of the Glossary.....	38
	5.1.1 The Glossary's Objective.....	38
	5.1.2 Method and Content of the Glossary.....	39
	5.2 Organization of the List of Palatalizations in the Glossary.....	40
	5.2.1 Orthography Revealing the Palatalization of [k] and [g].....	40
	5.2.2 Orthography Revealing the Palatalization of [n].....	40
	5.2.3 Orthography Revealing Strong Palatalization.....	41
	a. The consonants are reversed.....	41
	b. The original consonant, [k], arrives at [ts] after depalatalization...41	
	c. The original consonant, [g], arrives at [dz] after depalatalization....41	
	5.2.4 Depalatalization Caused by Relaxation of the Occlusion and the Phenomenon in Reverse.....	42
	5.3 Exclusions.....	43

6. EVIDENCE OF PALATALIZATION IN JAY, MAINE.....	45
6.1 Franco-Canadian Presence in Maine.....	45
6.1.1 Jay, Maine.....	46
6.1.2 The Subjects.....	48
6.1.3 Selection of the Subjects.....	49
6.2 Recording Procedures.....	49
6.3 The Data.....	50
6.3.1 Recordings from July, 2001.....	50
6.3.2 Recordings from February 2002.....	53
6.4 The Data from the Recordings in Relation to the Glossary's Data.....	56
7. CONCLUSION.....	58
REFERENCES.....	61
APPENDICES.....	65
Appendix A. Presentation of the List of Palatalisations from the GPFC.....	66
Appendix B. The Questionnaire from 5 February 2002.....	75
BIOGRAPHY OF THE AUTHOR.....	76

LISTE DES TABLEAUX

Tableaux 6.1. Les Réponses à l'Enquête de 5 février 2002.....	53
---	----

LISTE DES FIGURES

Figure 3.1	Le palais dur.....	17
Figure 3.2	Lieu d'articulation de [n].....	17
Figure 3.3	Lieu d'articulation de [ɲ].....	17
Figure 3.4	Lieu d'articulation de [j].....	18
Figure 3.5	Lieu d'articulation de [u].....	18
Figure 3.6	Lieu d'articulation de [t] et [d].....	18
Figure 3.7	Lieu d'articulation de [t'] et [d'].....	18
Figure 3.8	Lieu d'articulation de [k] et [g].....	19
Figure 3.9	Lieu d'articulation de [k'] et [g'].....	19
Figure 3.10	L'application de la langue sur le palais dur dans les prononciations de [n], [n'] et [ɲ].....	20
Figure 3.11	Evolution de l'application de la langue de [t] et [k] à [c].....	20
Figure 3.12	Evolution de l'application de la Langue de [d] et [g] à [ʃ].....	21

1. INTRODUCTION

Un voyageur au Québec au XVII^e siècle aurait remarqué que les habitants parlaient une langue pure et sans accent, mais pendant la Révolution Tranquille, trois cents ans plus tard, on parlait de l'aménagement de cette même langue. On cherchait non seulement à éliminer le vocabulaire anglais de la langue, mais aussi à corriger les nombreuses prononciations dites fautives ou vulgaires. Ce changement d'attitude envers la langue provoque plusieurs questions: quelles sont les prononciations considérées fautives? Pourquoi menacent-elles la langue québécoise? Et finalement, les aménagements de la Révolution Tranquille ont-ils réussi à les exclure de la langue?

Les phénomènes entraînant ces prononciations étant nombreux, il serait impossible de les traiter tous convenablement. Nous proposons donc l'étude d'un seul—celui de la palatalisation de [k, t, d, g] et [n]—afin de pouvoir analyser à profondeur non seulement la phonétique mais aussi les aspects historiques et sociologiques du phénomène.

Nous avons trouvé important de donner tout d'abord une vue historique sur ce qu'est le français au Québec. Les premières parties établiront que cette langue est la continuité d'une tradition langagière ayant ses origines en France des XVII^e et XVIII^e siècles. Nous analyserons brièvement les facteurs sociaux et éducatifs qui ont fait de la palatalisation au Québec un phénomène qui persiste jusqu'aux temps modernes. Ensuite, nous allons expliquer que le phénomène de la palatalisation est un changement phonologique, c'est à dire un processus articulaire ou physiologique, dont un locuteur n'est pas conscient. Nous verrons dans l'histoire de la langue française que deux vagues de ce changement phonologique, c'est à dire naturel au niveau articulaire, ont eu lieu

entre le II^e et le V^e siècles, et que les dépalatalisations, aussi phonologiques, les ont presque toutes éliminés: à partir du XIII^e siècle, il ne reste dans la langue standard qu'une seule palatale, [ɲ].

En dressant une liste de tous les cas de la palatalisation mis en évidence dans le *Glossaire du Parler Français au Canada* (Rivard 1931), nous allons pouvoir constater que la palatalisation de [k, g, t, d] et [n] est très courante dans la langue française au Québec au début du XX^e siècle. D'autres études auxquelles nous allons avoir recours le confirmeront aussi, et nous constaterons que cette troisième vague de la palatalisation remonte aussi au français de la France.

La liste dresse aussi de nombreux cas de la dépalatalisation de [ç], [ʝ] et [ɲ]. Ce phénomène s'est-il produit au Québec? La cause de la dépalatalisation des variantes palatales est-elle la même pour [ɲ] que pour [ç] et [ʝ]? Finalement, au Québec depuis quelques décennies nous constatons un rétablissement à l'articulation d'origine des variantes palatales de la troisième vague. Ce changement est-il phonologique, comme dans les cas des dépalatalisations ayant eu lieu avant le XIII^e siècle, ou est-il dû à un effort conscient?

Finalement, aux corpus de recherches traitant de la palatalisation, nous souhaitons contribuer une étude unique, dans le sens qu'elle donne non seulement une explication pédagogique du phénomène, mais aussi les événements historiques et sociaux qui ont influencé son développement, sa prolongation puis sa disparition de la langue québécoise.

2. HISTORIQUE

2.1 Le Français Québécois: des Origines à la Révolution Tranquille

Une étude de la palatalisation au Québec exige une connaissance de l'histoire du Québec: dans la section 4.1, il sera question des origines de la palatalisation au Québec, et nous constaterons que ce phénomène faisait déjà partie du parler des premiers colons. La palatalisation (ainsi que d'autres phénomènes) a persisté au Québec longtemps après qu'elle ait disparu en France. Les sections 4.3 et 4.4 montreront que ces prononciations sont en voie de disparition depuis quelques décennies au Québec. Nous chercherons donc non seulement à comprendre pourquoi le français québécois a retenu ces prononciations si longtemps, mais et à quoi on doit leur corrections éventuelles. Cette partie offre un bref historique d'une première époque coloniale et de la langue que parlaient les colons. On y souligne l'importance de la Révolution Tranquille dans le développement de la langue au Québec, on propose de répondre aux questions posées ci-dessus et d'établir les bases pour les parties suivantes.

2.1.1 La Langue des Colons

L'histoire nous montre que la France était divisée en plusieurs petits pays, chacun ayant son propre dialecte, dès le temps du système féodal (Machonis 1990). En 1794, la France ne reconnaissait plus de provinces, mais les données de l'enquête menée par l'abbé Grégoire, présentée dans son 'Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française', lui a permis de classer 30 patois différents (Walter 1998). La disparition des patois en France était donc lente: les

locuteurs ont dû passer par une période de bilinguisme complexe (Morin 1994) avant de connaître finalement une langue homogène vers la fin des années 1940 (Walter 1988).

Il est dit qu'au Québec on parle un français pur dès le XVII^e siècle. Il semblerait miraculeux vu la situation linguistique du pays d'origine des colons, mais comme pour toute chose, il y a une logique. Si on parle français au Québec, c'est parce que les premiers colons le parlaient déjà en arrivant en Nouvelle-France, c'est à dire dès le XVII^e siècle. Plusieurs témoignages le confirment: ceux de la Mère de l'Incarnation en 1670, et de La Potherie, voyageur au Canada en 1700, pour en nommer deux (Sulte 1898). Pourtant, les colons provenaient d'un pays amorcellé au niveau linguistique. Depuis le début du XIX^e siècle plusieurs linguistes ont cherché à comprendre ce phénomène, et nous allons résumer brièvement leurs hypothèses dans la partie suivante.

2.1.2 Les Hypothèses

Victor Barbeau (1963: 16-24) postule qu'en 'prévision de démembrement [de 1763]... la Providence' a fait développer le français chez les Canadiens 'plus vite que [chez] ses soeurs', et conclut que 'la force des circonstances [et] les forces naturelles...' ont formé le français du Canada. L'oreille, grande égalisatrice, a 'marié...les parlers de toutes les provinces' pour en créer une seule et belle langue française. Sur un point, il ne se trompe pas: au Québec, on parle français, et on le parle dès le XVII^e siècle. Depuis Adjutor Rivard et Benjamin Sulte jusqu'à Marcel Juneau, Philippe Barbeau, et Claude Poirier pour en nommer quelques-uns, tous les chercheurs sont d'accord. Par contre, ils ne sont pas tous arrivés à cette conclusion du même raisonnement déductif.

D'après certains, comme Rivard (1914), Dulong (1990) et Barbaud (1984), il y a eu une convergence de plusieurs dialectes en un seul, le français. La langue nationale de la France a été favorisée au Québec comme outil de communication parmi des gens provenant de diverses provinces et parlant donc plusieurs dialectes. Dans leurs propres provinces, il n'était pas nécessaire de parler français; au Canada, où se mêlent des gens qui ne connaissent pas tous les mêmes patois, le français devient un outil communicatif très important. Eventuellement, mais de façon assez rapide, le français l'emporte sur les patois.

Barbaud (1984), comme ont fait d'autres avant lui, vise l'importance des facteurs externes (les milices, l'administration, le clergé, l'école, la faible population, l'environnement) en expliquant pourquoi ces masses ont subi une assimilation linguistique favorisant rapidement le français, langue dite légitime que chaque locuteur intériorise très tôt dans sa vie. L'hypothèse de Barbaud souligne aussi l'importance d'un effectif minoritaire, celui des femmes francisantes. En 'dépit de leur dramatique infériorité numérique' (Barbaud 1984: 182), tandis que les hommes s'engageaient à courir le bois, déchiffrer la terre et se battre contre les Amérindiens, les femmes ont fait émerger la langue maternelle prédominante à la maison.

Aujourd'hui, la théorie la plus répandue et acceptée postule que les premiers colons parlaient français. Toutefois, les linguistes tels que Poirier (1994), Asselin et McLaughlin (1994) et Laurendeau (1994) ne prétendent pas que les premiers colons parlaient tous et parfaitement le même dialecte, mais plutôt qu'ils parlaient des variétés d'un dialecte. Même Rivard (1914: 11-13), qui croyait à une convergence de langues pour en finir au français dans les colonies, n'ignorait pas que 'l'instruction primaire était

à cette époque (XVII^e siècle) plus répandue qu'on ne le croit généralement' et qu'il était 'raisonnable de croire que [les enrôlés aux environs de Paris] entendaient et parlaient au moins le français populaire'. Il postulait que le français était parlé par les populations urbaines et le patois par les paysans, mais il ne prétendait pas que les gens de la campagne parlaient 'exclusivement le patois'.

Alors, malgré la situation linguistique du pays d'origine, ces linguistes font avancer l'hypothèse d'un peuple parlant plus ou moins le même dialecte dès leur arrivée en Nouvelle France. Cela n'est pas une question de miracles, mais d'une étude de facteurs historiques qui ont tous joué un rôle important dans le développement du français au Québec: les difficultés de la colonisation, les origines des colons, et leur statuts sociaux.

2.2 Les Facteurs Historiques Favorisant le Français en Nouvelle-France

2.2.1 Les difficultés de la Colonisation

Au nom du roi de France, François 1^{er}, Jacques Cartier a pris possession de la Nouvelle-France en 1534. En 1608, Samuel de Champlain a fondé la ville de Québec. Pendant les vingt premières années de son développement, le gouvernement s'est contenté d'exploiter la richesse en poisson et en fourrure aux postes de fourrure maintenus par quelques hommes. Richelieu, devenu Conseiller du Roi Louis XIII en 1624, voulait établir une colonie française permanente. Il a constitué la Compagnie des Cents Associés dont le but était d'envoyer 300 Français-catholiques au Canada chaque année (Mathieu 1991). Mais, malgré cette politique ambitieuse, au cours des 155 ans entre la fondation de Québec et le Traité de Paris en 1763, la France n'a contribué que dix mille personnes à cette colonie (Dulong 1990). C'est alors que le Québec, qui passe aux

mains britanniques en 1763, n'a que 70,000 habitants, une faible population par rapport aux colonies anglaises au littoral de l'Atlantique où la population à la même époque montait jusqu'à 1, 610, 000 (Maury 1991).

D'après Moogk (2000), le peuplement de la Nouvelle-France a été lent pour plusieurs raisons. Personne ne voulait habiter une sorte de poubelle où la France se débarrassait de ses prostituées et de ses prisonniers. Non seulement n'y avait-il pas d'églises, mais les colons n'étaient pas assurés d'avoir ni chevaux ni bon vin ni femmes à épouser. Le froid et le danger que posaient les Iroquois faisait peur aux gens. Mathieu (2000) nous rappelle la définition qu'avaient les Français pour *colonisation*. Jusqu'au moment où Richelieu a pris en charge le destin de la colonie, la colonisation était entre les mains de commerçants qui maintenaient un réseau de postes, pas de maisons.

C'était peut-être la politique de Jean-Baptiste Colbert, devenu contrôleur général de finances de Louis XIV en 1663, qui a gravement influencé le lent peuplement de la Nouvelle-France. Convaincu qu'une forte population équivalait à un état puissant, Colbert voyait le peuplement du Canada comme l'équivalent des guerres, de la peste et de la pauvreté extrême: c'est-à-dire comme un facteur contribuant à l'affaiblissement du pouvoir de la France. Même si les lois contre l'émigration des Français excluait le Canada, Colbert ne voyait pas l'importance d'encourager les gens à y aller s'établir (Charbonneau 1993). Il comptait plutôt sur l'accroissement naturel de la population déjà installée au Canada. Il a distribué des terres aux anciens soldats du Régiment de Carignan,¹ il a libéré les soldats pour qu'ils s'établissent et il a promis des pensions aux

¹ Des 800 à 1000 soldats du régiment Carignan-Salières, envoyés en Nouvelle-France au début des années 1660 par le roi de France pour mater les Iroquois qui menaçaient les colons, environ 400 s'établissent dans la colonie comme colons ou courreurs du bois.

familles de dix à douze enfants (Mathieu 1991). Néanmoins, la possibilité de se marier et de s'installer définitivement dans le nouveau pays n'était que peu probable: pour les 719 célibataires masculins âgés de 16 à 40 ans demeurant en Nouvelle-France, il n'y avait que 45 femmes célibataires des mêmes âges (LaCoursière 1995), et au cours du XVII^e siècle, le tiers des immigrants est retourné en France (Charbonneau 1993).

2.2.2 Les Origines des Colons

Les recherches de l'abbé S.A. Lortie (1914), présentées au Premier Congrès de la Langue Française au Canada en 1912, affirment ce qu'ont trouvé les historiens ayant déjà traité de la même question avant lui et qu'affirmeront les recherches à suivre: les premiers colons établis au Canada étaient de souche normande et percheronne. De tous les émigrants français venant s'établir au Canada de 1608 à 1700 dont il a pu retracer les origines, 958 étaient de souche normande, 621 étaient de souche parisienne (Ile de France), 569 étaient de souche picardienne; le regroupement d'Aunis, de l'Ile de Ré, et de l'Ile d'Oléron a contribué 524 colons, et les 34 autres régions, à l'exception du Saintonge et de la Perche, ont contribué moins de 200 personnes. Si nous faisons un calcul du pourcentage d'après ces données, nous trouverions que les quatre régions principales ont fourni 54% de la population fondatrice canadienne. La Normandie à elle seule en fournit 19,5%.

D'après les données du Père Godbout, la Normandie perd beaucoup de terrain au niveau de la contribution par rapport au XVII^e siècle, et l'Ile de France la remplace comme fournisseur le plus important. En plus, la Bretagne, qui faisait 8,2% de la population totale au XVII^e siècle n'en fait que 3,5% au XVIII^e siècle (Dulong 1990).

2.2.3 Les Statuts Sociaux des Colons

D'après Charbonneau (1993), nous pouvons retracer un pays d'origine pour chaque colon, mais il serait aussi important de connaître la situation sociale de chaque colon. En 1973, Marcel Trudel a tenté une étude de tous les aspects des 3,035 pionniers,² de leurs origines jusqu'aux groupes sociaux. Il discute le clergé, la noblesse et le tiers-état, celui-ci étant reparti en sous-groupes.

Le clergé comprend 37 hommes, dont tous sauf trois sont des immigrants. L'âge moyen est de 45,1 ans et ils sont tous alphabétisés. Il y a 96 nobles. L'analphabétisme chez les 57 personnes à l'âge nubile est très faible: seule une personne ne sait signer son nom. Trudel divise le tiers-état en deux groupes: les bourgeois et les petites gens. Parmi les hommes nubiles, 41 ont comme activité principale le commerce, 32 font partie de la fonction publique, soit civile soit militaire, et 11 sont des rentiers de sol. Parmi les 184 bourgeois pour lesquels les dossiers sont complets, seulement 41 ne savent pas signer leur nom. Ces 192 bourgeois avec leurs femmes et leurs enfants font 26,3% de la population, soit 796 personnes. Les 2,065 personnes qui restent font partie des petites gens, ou hommes de métier qui vivent de leur profession, qui cultivent la terre, ou qui sont domestiques. Trudel ne révèle pas beaucoup sur ce groupe tellement nombreux sauf pour suggérer que 'parmi ces petites gens, émergent sans doute certains individus qui, sans être nobles, ni seigneurs ni maîtres, ont peut-être quand même autant de prestige social que [la noblesse]' (Trudel 1973: 141). Trudel ne manque pas non plus d'offrir une explication du fait que la majorité est analphabètes: elle est jeune (en moyenne de 27,8

² Lortie compte un total de 4,894 colons dont 2,872 ont des origines connues. S'il existe une différence entre ses données et celles de Trudel, elle est due aux sources diverses consultées par chacun. L'estimation traditionnelle est de 5,500 (Charbonneau 1993).

ans) et a 'une occupation temporaire d'où l'on s'évade bientôt à la recherche d'une situation plus relevée ou plus lucrative' (141).

A traiter séparément sont les filles du roi. En 1661, quand Louis XIV prend charge de la Nouvelle-France, le problème le plus urgent auquel il doit s'adresser est celui de la sécurité des habitants face aux Amérindiens. Les envois de nombreux soldats dans un pays déjà surchargé d'hommes rendent encore plus inégal le nombre de femmes aux hommes. Il fallait, alors, 'mettre sur pied un plan d'émigration féminine massive en Nouvelle-France' (Dumas 1972: 32).

L'émigration se fait de 1663 à 1673. Les 774 filles, dont 35 sont retournées en France, font plus de 50% des émigrantes françaises au Canada. Elle proviennent pour la plupart de l'Ile-de-France puis de la Normandie et de l'Aunis. De Paris, les filles ont été recrutées de La Salpêtrière, lieu où l'on renfermait les femmes et les filles de tous âges et de toutes conditions. A part les quelques cas spéciaux, Dumas ne propose pas ce qu'aurait pu être les milieux sociaux des filles, mais il est certain de leur éducation: à la Salpêtrière, on apprenait aux filles à lire, à tricoter, à faire de la lingerie, de la broderie et de la dentelle (Dumas 1972).

2.3 Le Français Québécois

Nous avons examiné brièvement les différents facteurs favorisant le dialecte parisien en Nouvelle-France, et nous avons fait voir que les premiers colons parlaient français. Mais, si jadis les témoignages chantaient les louanges du français parlé en Nouvelle-France, au fil des ans la langue a perdu ce prestige. Examinons maintenant les facteurs qui ont transformé le français pur de la Nouvelle-France en *joual*—langue

populaire du Québec—victime des moqueries du monde et source de honte pour beaucoup de ces locuteurs.

2.3.1 Les Conséquences de la Conquête Anglaise

L'Acadie déjà cédée aux Anglais depuis 1713 par le Traité d'Utrecht, la perte du Québec en 1763 par le Traité de Paris rend presque nulle la présence française en Amérique du Nord. Pour les français qui veulent, le traité de Paris accorde un délai de dix-huit mois pour retourner en France, mais seulement 270 Français s'embarquent à destination de la mère patrie. Ceux qui restent n'ont pas l'intention de s'assimiler aux Anglais, et ils se retirent à la campagne (LaCorsière 1995).

Corbeil (1978) explique que la langue parlée, demeurant coupée de la France, connaîtra une évolution indépendante de celle du français dit parisien. Tandis qu'en France la langue se fortifie grâce à la Révolution, la langue québécoise aura un contact quotidien avec la langue anglaise dans tous les secteurs de l'activité humaine: l'économie, le commerce, l'industrie, la politique, les forces armées, et la fonction publique fédérale. Pour rentrer dans ces secteurs, il faut apprendre l'anglais; et ainsi se développe une relation de langue inférieure à langue supérieure. Alors, la langue française 'se repliera sur elle même, dans les campagnes, dans une attitude de conservation assurée surtout par la tradition orale' (Corbeil 1978: 31). C'est cette attitude de conservation qui accentuera l'écart entre langue parlée et langue écrite.

2.3.2 Le Développement du Français Québécois et la Révolution Tranquille

Dans son article *Existe-il un usage lexical prédominant à l'heure actuelle au Québec?* Jean-Denis Gendron (1986) divise le développement de la langue québécoise en trois parties, la première de 1608 au début du XIX^e siècle, la deuxième de 1800 à 1960, et la troisième des années 1960.

Sans organisme comme l'Académie Française pour imposer des règles, la première période marque une liberté de développement linguistique: les emprunts aux langues amérindiennes créent les premiers écarts lexicaux entre le français québécois et le français dit parisien, et l'absence de conscience linguistique chez les colons et les générations nées au Canada font que la langue ne connaît aucun facteur contraignant à son évolution. Alors, la langue suit une évolution naturelle, et les phénomènes comme la palatalisation peuvent faire partie de la langue sans être désigné fautifs.

La deuxième période se caractérise par la provincialisation et l'anglicisation. Les Franco-Canadiens prennent conscience de leur langue--elle est vieillie, retardée. Isolée et aliénée, la population francophone développe une culpabilité linguistique.³ La fréquentation scolaire des Canadiens-Français en 1842 était à 4,4%. Ce problème de sous-scolarisation des francophones continuerait ainsi jusqu'en 1960 avec une moyenne qui ne dépassera pas la cinquième année (Corbeil 1979). N'ayant pas assisté à la révolution industrielle, le Québec francophone reste à l'écart du monde capitaliste industriel, et la présence dominante de l'église dans le secteur social et surtout dans celui de l'éducation freine la modernisation d'une société 'en manque d'oxygène'

³ Il existe à la fois un effort de rectification langagière commençant par la Société de Parler Français en 1902, jusqu'à l'Office de la Langue Française en 1960. Gendron regroupe l'OLF avec la deuxième période et non la troisième parce que la politique de cette organisation est toujours puriste et vise un alignement au français de Paris.

(Resnick 1989: 322-33). Les années 1960, qui marquent la Révolution Tranquille au Québec, ont connu une libération linguistique par rapport à la langue anglaise qui avait influencé le français québécois depuis la conquête, des mutations linguistiques dans le parler de l'élite, et finalement l'affirmation et l'autonomie linguistiques vis-à-vis Paris. Ce dernier changement est le résultat de la naissance d'une nouvelle classe moyenne, mais encore plus d'un dédouanement sociolinguistique--c'est-à-dire une réhabilitation de la langue et de l'attitude envers cette langue (Gendron 1986).

Souvent décrite comme une période de rattrapage, la Révolution Tranquille a réveillé une nation et mis sur pied d'énormes changements sociaux et économiques. Avec l'ascension de Jean Lesage à la tête du Parti Libéral, les années 1960 ont vu la création de quarante-six organismes, y compris le Ministère de l'Éducation en 1964 qui fut le plus dramatique (McRoberts 1989). C'était le Chef du Parti Libéral du Québec, Georges-Émile LaPalme (1950-58), qui fut le premier homme politique à proposer un Ministère de l'Instruction Publique. LaPalme croyait que l'éducation était liée à la survie du fait français et devrait renforcer la culture canadienne-française. Il envisageait un système d'éducation qui ne formerait pas que des techniciens ou des professionnels, mais qui dispenserait aussi un enseignement de la langue française. Son voyage en France en 1960 était le premier geste officiel d'un souhait canadien-français de se créer des liens culturels et éducatifs avec le reste du monde francophone (Panneton 2000).

L'inauguration de la Loi 101 en 1977 a fait du français la langue officielle du Québec. A partir de cette date, les Français du Québec ont 'le droit de travailler, de délibérer, de s'informer, de consommer, d'être instruits, soignés, servis et administrés en français' (Aubin 1990: 91). Il fallait choisir la langue à enseigner: la langue populaire, le

joual ou la langue standard. En 1977, lors de son congrès, l'Association québécoise des professeurs conclut que la norme linguistique du Québec 'sera le français standard d'ici', c'est à dire 'la variété de français valorisée que la majorité des Québécois francophones tendent à utiliser dans les situations de communication formelle' (Bibeau 1990: 13).

En conclusion, cette partie a tenté d'établir ce qu'est le français québécois dès l'arrivée des colons en Nouvelle-France aussi bien que les facteurs qui ont mené son évolution jusqu'en 1977, date de la Loi 101. Nous allons voir dans la section suivante le rôle que cette histoire particulière a joué dans le phénomène de la palatalisation au Québec.

3 LE PHENOMENE DE LA PALATALISATION

3.1 Signes Phonétiques

Les divers auteurs traitant de la palatalisation n'utilisent pas tous le même système de signes phonétiques, ce qui rend difficile l'étude du phénomène et qui risque toujours de mener à la confusion. Dans ce mémoire, nous allons nous confier au système d'Alphabet Phonétique International (API). Nous établissons ici les transcriptions phonétiques auxquelles nous allons avoir recours dans cette partie:

Voyelles:

[a] chat	[ɑ] pâte	[e] chanté	[ɛ] fait	[i] lit	[o] pot
[ɔ] port	[u] bout	[y] rue	[ø] deux	[œ] peur	[ə] crever
[ɪ] variante ouverte de [i] ('hit' anglais)			[ʊ] variante ouverte de [u] ('put' anglais)		

Voyelles Nasales (canadiennes):

[ã] argent	[ɔ̃] bɔ̃n	[ẽ] vin	[œ̃] un
------------	-----------	---------	---------

Consonnes:

[p] pomme	[t] train	[k] cou	[b] brun	[d] doux	[g] gant
[m] mardi	[n] nous	[ʀ] agneau	[ŋ] parking	[f] fille	[v] vous
[s] fosse	[z] rose	[ʃ] choix	[ʒ] jardin	[l] lundi	[ʀ] rond
[w] ouest					

Semi-Voyelles:

[j] (le yod) chien	[ɥ] lui	[w] ouest
--------------------	---------	-----------

Consonnes Palatalisées (faible palatalisation):

[tʰ] tiens (fr.); tire (ancien-canadien)	[dʰ] midi (fr.); pendu (ancien-canadien)
[kʰ] cinquième (fr.); qui (ancien-canadien)	[gʰ] guère (ancien-canadien)

Consonnes Assibilées:

[tʰ] petit (canadien)	[dʰ] dure (canadien)
-----------------------	----------------------

Consonnes Affriquées:

[tʃ] ([tʃ]) chair (anglais)	[dʒ] ([dʒ]) judge (anglais)
-----------------------------	-----------------------------

Variantes Palatales (canadiennes):

[ç] (de [t] et [k]) quai	[j] (de [d] et [g]) guide
--------------------------	---------------------------

3.2 Vers une Définition de la Palatalisation

Importante en phonétique historique, la palatalisation est un phénomène assez complexe. Pour le non-linguiste, la définition que donne Larousse (1973), un ‘phénomène particulier d’assimilation que subissent certaines voyelles ou certaines consonnes au contact d’un phonème palatal’, n’illumine peut-être pas ce qui se produit. Définissons donc certains éléments fondamentaux: phonème, assimilation et palatale.

Un phonème est un élément sonore de la langue parlée, c’est-à-dire une unité distinct, comme le /t/ de *très*. Certaines règles phonologiques peuvent agir sur un phonème et les réalisations de ce phonème peuvent varier phonétiquement. En anglais, par exemple, /t/ peut se réaliser comme [t] dans *stick*, et avec aspiration [t^h] dans *tick*. Alors, [t] et [t^h] sont des allophones, ou des réalisations phonétiques variantes du phonème /t/. Alors, ce qui est enfermé en (/ /) constitue la représentation des consonnes ou des voyelles avant l’application des règles phonologiques possibles, et ce qui est enfermé en ([]) décrit ce que nous produisons phonétiquement. La représentation phonémique de *tick* anglais est /tk/ et la représentation phonétique est [t^hɪk]. Dans cette étude, nous nous intéressons aux représentations phonétiques, et nous nous servons donc des crochets dans notre discussion.

Un phonème palatal est un phonème dont l’articulation se situe au niveau du palais dur, comme le [ɲ] français (v.3.2), ou le [ç] et [j] anglais:¹

¹ Nous nous sommes servis des dessins de Valdman (1993) comme modèle dans les figures 3.1 à 3.9.

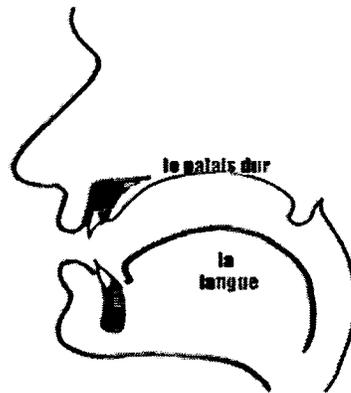


Figure 3.1. Le Palais Dur

Faisons une comparaison entre la prononciation de [n], qui est dental, et du [ɲ] palatal. Nous remarquons qu'en prononçant [n], la langue s'appuie sur l'arrière des incisives, et qu'en prononçant [ɲ], la langue s'appuie sur le palais dur:

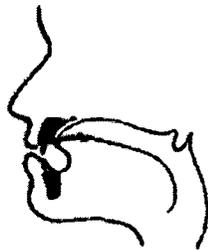


Figure 3.2. Lieu d'articulation de [n]



Figure 3.3. Lieu d'articulation de [ɲ].

Fromkin (1998) explique qu'en parlant, les articulateurs ont tendance à trouver la façon la plus facile de produire un son. Cette tendance peut se réaliser de plusieurs manières, mais dans cette étude, nous nous intéressons à l'assimilation. Prononçons par exemple le mot *tout*: [tu]. Nous sentons la langue qui vient s'appuyer sur l'arrière des incisives en prononçant [t]. Maintenant, prononçons le mot *tiens*: [tjɛ̃]. Cette fois-ci, la

langue vient s'appuyer sur le palais dur. La langue agit différemment en prononçant le [t] dans *tout* et *tiens*, et cela s'explique par les voyelles qui suivent le [t]. Comparons la position de la langue dans les figures suivantes:

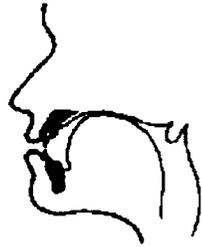


Figure 3.4. Lieu d'articulation de [j]



Figure 3.5. Lieu d'articulation de [u]

En prononçant la semi-voyelle [j], nous voyons que la langue vient s'appuyer sur le palais dur, tandis qu'elle se recule en prononçant la voyelle [u]. L'articulation de [t] est dentale, mais en anticipant l'articulation de [j] qui est une semi-voyelle palatale, la langue va se reculer vers le palais dur. Ce processus s'appelle l'assimilation et la prononciation de [t] dans le mot *tiens* devient palatalisée. [d] est aussi une consonne dentale qui subit l'assimilation au yod. Remarquons dans les figures 3.6 et 3.7 que la langue vient s'appuyer aux mêmes endroits en prononçant les [t] et [d] dentaux (*tout* et *doute*) et les [t] et [d] palatalisés (*tien* et *dieu*):

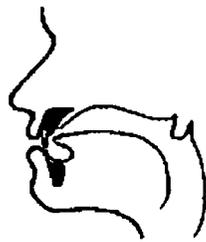


Figure 3.6. Lieu d'articulation de [t] et [d]



Figure 3.7. Lieu d'articulation de [t'] et [d']

Les consonnes [k] et [g] ont aussi subi la palatalisation, et non seulement devant la semi-voyelle [j] mais aussi devant les voyelles [i, e, ě, y, ε, ø, œ, a]. Ce sont toutes des voyelles antérieures dont l'articulation s'approche du palais dur. En anticipant l'articulation des voyelles antérieures qui suivent [k] et [g] vélares, la langue s'avance vers le palais dur. Comparons les deux articulations:



Figure 3.8. Lieu d'articulation de [k] et [g]



Figure 3.9. Lieu d'articulation de [k'] et [g']

Nous savons à quoi ressemble la prononciation des [t'] et [d'] parce que le vocabulaire français contient des mots nous permettant de l'entendre. Dans le cas des [k'] et [g'], il faut imaginer les sons [k+j] et [g+j] là où normalement nous n'avons qu'un [k] ou un [g]. Prenons l'exemple des mots *qui* et *guide*. Les prononciations standard sont [ki] et [gid]. Les mêmes mots après l'assimilation de [k] et [g] au [i], se prononcent [kji] et [gjid]. Ce sont les prononciations palatalisées de [k] et [g].

3.3 Palatale vs. Palatalisée

D'après Straka, [n] a dû passer par une étape intermédiaire avant d'aboutir à la palatale. Cette étape s'appelle *palatalisée*, et la différence articulatoire entre *palatalisée* et *palatale*, qui se disent 'faible' et 'forte' chez plusieurs auteurs, se trouve dans les sons qui se produisent pour chacun. Comme nous venons de voir dans la partie précédente, dans une palatalisation faible, nous pouvons entendre deux sons distincts. En prononçant le mot *panier*, nous entendons le son de la consonne [n] plus celui du yod. [n] est donc

dit palatalisé et se transcrit [n']. Dans une palatalisation forte, par contre, nous ne distinguons plus qu'un seul son, comme dans le mot *agneau*. Dans ce cas, [n'] a abouti au stade de palatale et se transcrit [ɲ]. Comparons les illustrations de Straka (1965):

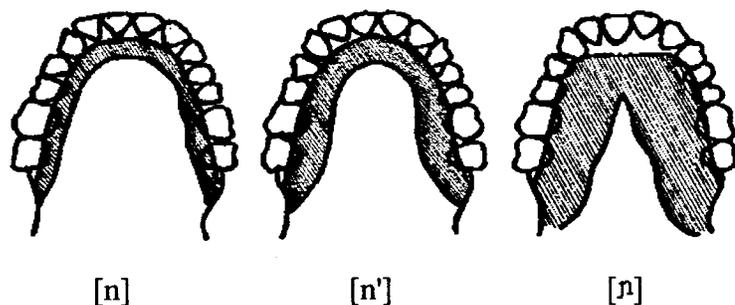


Figure 3.10. L'application de la langue sur le palais dur dans les prononciations de [n], [n'] et [ɲ]

En plus de produire des son différents, nous remarquons aussi que l'application de la langue (la partie grise) sur le palais dur est plus large lors de la prononciation de la palatale [ɲ] que pour la palatalisée [n'].

Dans l'histoire de la langue, [k'], [g'], [t'] et [d'] ont aussi abouti aux palatales. Les figures 3.11 et 3.12 (Straka 1965) illustrent que [k] et [t] aboutissent à la même palatale, [c], et que [g] et [d] aboutissent aussi à une même palatale, [ɟ] :

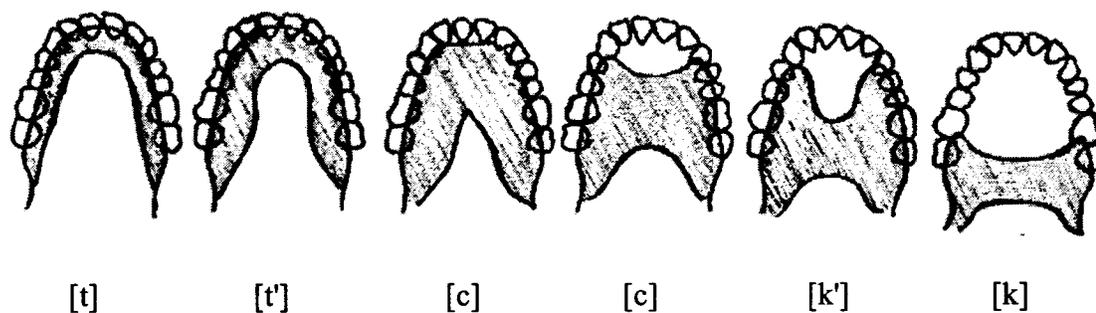


Figure 3.11. Evolution de l'application de la langue de [t] et [k] à [c]

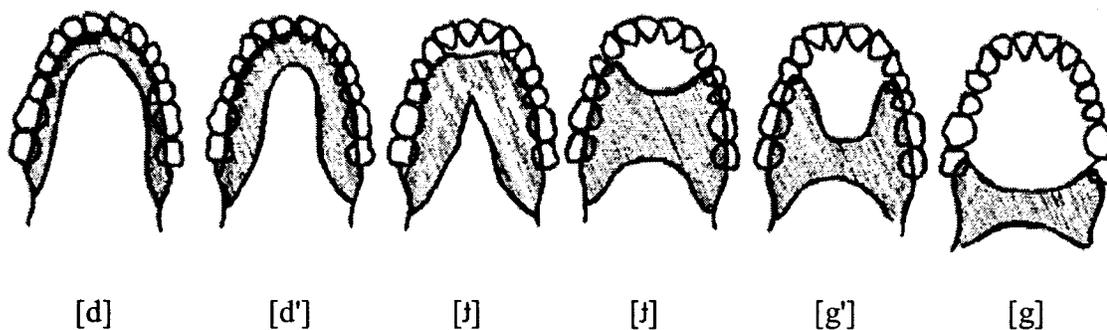


Figure 3.12. Evolution de l'application de la langue de [d] et [g] à [ʃ]

Comme nous avons vu dans la figure 3.10, la langue occupe un lieu d'articulation plus large dans la production des palatales [c] et [ʃ] que pour les palatalisées. Pour connaître le son de ces deux palatales, prononçons le mot *qui*. Nous sentons que la langue vient s'appuyer vers l'arrière du palais dur. Essayons ensuite de prononcer ce même mot en palatalisant le [k], c'est-à-dire en prononçant [k+j]. Nous sentons la langue qui s'approche du palais dur. Pour chaque prononciation, nous remarquons que la pointe de la langue s'appuie directement sur la base des incisives inférieures. En maintenant cette position antérieure de la pointe de la langue, essayons maintenant de couvrir un espace plus étendu, ou large, sur le palais dur avec le dos de la langue. Nous produisons un son plus énergique qui peut être perçu comme un [t] ou un [k], ce qui explique qu'on ne peut plus distinguer si le mot d'origine comprenait un [t] ou un [k]. Pour connaître le son de [ʃ], il suffit de suivre les mêmes instructions à partir du mot *dieu*.

Ayant établi les bases de ce qu'est la palatalisation, dans les parties suivantes, nous allons remonter dans l'histoire et analyser le rôle que ce phénomène a joué dans le développement de la langue française. Nous chercherons non seulement à expliquer les causes, mais aussi à savoir si la langue moderne retient ces prononciations.

3.4 Histoire de la Palatalisation

3.4.1 [k] et [g]

C'est pendant l'époque gallo-romane que la première vague de palatalisation a eu lieu en français. Entre les II^e et V^e siècles, parmi d'autres changements phonétiques qu'a subi le gallo-roman pour le différencier des autres dialectes romans (Machonis 1990) [k] et [g] se palatalisent devant les voyelles antérieures [i] et [e] (Straka 1965).

La deuxième vague de palatalisation qui a servi à distinguer le français encore plus des autres langues romanes s'est effectuée au V^e siècle. C'est à nouveau les [k] et les [g] qui seront touchés, mais cette fois-ci devant [a] (Togebly 1974), voyelle moins palatalisante que [e] et [i] (Straka 1965).

3.4.2 [t] et [d]

D'après Fouché dans *Phonétique Historique du Français* (1966), [d] n'a pas pu dépasser l'étape de palatalisée, [d'], ce qu'il écrit *dy*, qui ayant 'perdu son occlusion sous l'action assimilatrice de yod' (1966: 309) dans cette position faible, est ensuite devenu ce qu'il écrit *yy* ([j]). Fouché propose que cet aboutissement en [j] pour lequel les premières attestations datent de la seconde moitié du IV^e siècle doit être beaucoup plus ancienne. Quant à la date, Straka (1965) est d'accord; il la met au II^e siècle. Par contre, celui-ci classifie le passage de [d'] à [j] comme une fausse palatalisation et l'explique plutôt comme un cas de renforcement.

L'existence du groupe consonantique [tj] est attestée depuis le milieu du II^e siècle où l'on peut trouver une 'confusion graphique' entre ce groupe-ci et celui de [kj]. Ces deux sons se sont probablement rapprochés aux points de vue articulatoire et auditif;

mais, tandis que [kj] devait avoir une articulation purement palatale [c], [tj] n'a pas évolué plus loin que le stade de palatalisée (Straka 1965).

3.4.3 [n]

La palatalisation de [n] devant yod s'est probablement effectuée au II^e siècle, même antérieurement à celle de [k] et [t], mais les attestations ne viennent que plus tard, et plus rarement. Ce n'est qu'au III^e siècle que nous trouvons des inscriptions qui mettent en évidence cette palatalisation (Straka 1966).

3.5 Causes de la Palatalisation

En latin, même devant une voyelle antérieure, [k] et [g] étaient des 'occlusives pures' (Togoby 1974: 33). Le changement éventuelle en palatale est donc curieux; certains l'ont attribué à l'influence du substrat celtique, d'autres à l'influence germanique. Encore d'autres cherchent à trouver la cause dans les facteurs internes (Dauzat 1950). Carton (1974) discute très brièvement des arguments contres ces hypothèses. D'après lui, le celtique ne peut pas en être la cause parce qu'on trouve les palatales dans la langue espagnole qui n'a jamais été influencée par le celtique. Quant aux langues germaniques, il explique qu'elles ne se palatalisent guère et que la deuxième vague de palatalisation ne saurait être attribuée à une influence d'outre-Rhin. Finalement, l'explication uniquement 'structurale...laisse intacte le problème des palatalisations gallo-romanes qui ont modifié le système du latin classique' (1974: 154-55).

Dans *Linguistic Change in French*, Posner (1997) offre une explication qu'elle nomme 'push-chain shift'. En latin, il existait les labiovélares [k^w] et [g^w] qui ont dû se simplifier en [k]/[g] et [w]. A l'exception de la Sardane où les vélares ([k] et [g]) s'amuïssent, la tendance était la disparition de l'élément labial ([^w]), devant les voyelles postérieures arrondies d'abord, puis devant les voyelles antérieures. Les vélares [k] et [g] qui se trouvaient devant les voyelles antérieures ont abouti aux [k^j] et [g^j], sons distincts des [k^w] et [g^w].

Finalement, selon l'argument de Straka, il faut que deux influences soient présentes pour que naisse une palatale: l'influence assimilatrice des articulations palatales et celle de l'énergie articulatoire de la consonne. La présence seule d'un élément palatalisant n'est pas suffisante; par contre, le résultat d'un renforcement articulatoire peut produire une consonne palatale. Néanmoins, le plus souvent les deux vont de pair et se complètent. L'argument de Straka illustre que les palatales ne sont ni molles, ni affaiblies, mais au contraire renforcées, et une consonne peut rester palatale tandis qu'il y a conservation de l'énergie articulatoire. Vu que d'autres idiomes qui manquent les traits typiques de l'articulation française—c'est-à-dire la fermeté et l'énergie articulatoire—échappent à la palatalisation même dans l'environnement idéale (devant [j] ou les voyelles antérieures), il faudrait 'chercher la cause principale de la naissance des palatales...dans l'énergie et la fermeté articulatoire' (1965: 129).

Gendron (1966) est d'accord avec l'hypothèse de Straka et offre même une preuve pour le renforcer. Au Canada, les voyelles [i] et [y] sont moins antérieures et le yod n'est pas aussi ferme qu'en France; pourtant, ces articulations jouent un rôle palatalisant sur les consonnes qui les précèdent. Donc, si la palatalisation ne dépendait

que du lieu d'articulation de la voyelle palatalisante, au Canada nous ne trouverions pas nécessairement de consonnes palatales devant ces voyelles moins antérieures. Si nous en trouvons—ce qui est le cas d'après les données de Gendron—c'est parce que la force articulatoire de la consonne les entraîne.

Personne ne connaît la véritable cause de la palatalisation dans l'histoire de la langue donc nous n'avons que des hypothèses. Nous avons déjà vu que les restes de ce phénomène dans le français standard actuel se manifestent dans une seule consonne palatale, [ɲ], aussi bien que dans les prononciations palatalisées de [t] et [d] devant yod. Toutefois, il ne faut pas croire que les consonnes palatales ont disparu sans laisser de trace. Nous allons maintenant examiner ce que sont devenues les palatales [c] et [j].

3.6 La Dépalatalisation

Une fois qu'un son atteint le stade de palatale, il peut subir la dépalatalisation, et à l'exception de [ɲ] qui s'est échappé à ce processus, toutes les autres consonnes palatales ont disparu avant le XIII^e siècle (Posner 1997). Ce phénomène peut s'effectuer de trois façons: par régression, par l'empiètement de la détente sur la tenue, ou par relâchement.

Si la pression de la langue contre le palais diminue et que son contact sur le palais rétrécit, le son se dépalatalise par un processus qu'on appelle RÉGRESSION, c'est à dire qu'il retourne au point d'articulation de départ. Alors, [c] peut redevenir [t] ou [k] et [j] peut redevenir [d] ou [g]. Mais la régression peut entraîner une erreur si la palatale se déplace vers le point d'articulation de la consonne correspondante, [t] / [k] et [d] / [g], au lieu de celle d'origine.

La dépalatalisation peut aussi entraîner la naissance des sons transitoires. Par exemple, pendant la dépalatalisation de [c] en [t], le déplacement vers l'avant peut être incomplet, et le [c] peut aboutir à un stade intermédiaire où nous entendons l'occlusive [t] suivi de la constrictive [ʃ]. C'est le son de [č] dans le mot anglais *chair*. Pour le [ʃ], le son transitoire que nous entendons est [ʃ̚], et le résultat est l'affriquée [tʃ] du mot anglais *judge*. Ce processus s'appelle L'AFFRIQUATION. Si en se dépalatalisant en [t] et [d], [c] et [ʃ] se déplacent encore plus vers l'avant, ils aboutissent à un autre stade que nous appelons L'ASSIBILATION. Dans ce cas, l'occlusive [t] est suivi de la constrictive [s], ce qui donne l'assibillée [tʰs]; et l'occlusive [d] est suivi de la constrictive [z], soit l'assibillée [dʰz]. Dans l'ensemble, cette forme de dépalatalisation est ce que Straka appelle 'l'empiètement de la détente sur la tenue' (1965: 132), dont la détente est la portion finale de la consonne occlusive palatale qui se réalise par l'expiration brusque de l'air contenu. Dans le temps nécessaire pour articuler la consonne palatale, la détente prend plus de temps et occupe un espace plus long que la première portion. La conséquence de cette segmentation de la palatale est la naissance des sons transitoires.

Finalement, la dépalatalisation peut s'effectuer par relâchement de la palatale en yod. Cela veut dire deux choses: le lieu d'articulation reste le même tandis que le mode articulaire change d'occlusif (fermé) en constrictif (ouvert). C'est alors dans l'histoire de la langue que [l] palatale s'est relâché en yod ainsi que [ʎ] est en train de se relâcher actuellement en yod dans le français populaire de la France.

4. Le Phénomène de la Palatalisation au Québec

Il suffit de se promener dans les rues de Québec pour entendre l'évidence de l'assibilation que Maury et Tessier appellent une caractéristique générale dans les parlers québécois et qui est bien attesté dans leur livre, *A l'Ecoute des Francophones d'Amérique* (1991). Dans l'introduction du *Dictionnaire Historique du Français Québécois*, Poirier (1998) explique que les variantes assibilées [t^s] et [d^z] se prononcent devant les voyelles fermées antérieures [i] et [y] et aussi devant les semi-voyelles [j] et [ɥ]. Alors, *dîner* se prononce [d^zine] et *tire* se prononce [t^siR].

Le Glossaire du Parler Français au Canada, publié au début des années trente, nous fournit de nombreux exemples de l'assibilation aussi bien que du relâchement de la consonne palatale en yod: *canayen* pour *canadien*, par exemple. Nous avons déjà vu dans 3.6 que le relâchement, l'assibilation et la régression sont tous les trois le résultat de la dépalatalisation. Il est évident que la palatalisation de [k] et [g] a eu lieu au Québec et le GPFC nous en fournit également la preuve en indiquant les consonnes palatalisées par un demi-cercle au-dessous de la consonne. Pourtant, nous avons aussi établi dans la section 3.6 que depuis le XIII^e siècle le français ne reconnaît qu'une seule consonne palatale. Comment pouvons-nous expliquer la palatalisation au Québec? S'est-il produit au Québec une nouvelle vague de ce phénomène, ou pouvons-nous le rattacher à une ancienne prononciation française?

4.1 Les Origines de la Palatalisation au Québec

D'après une étude de Rosset, *Les Origines de la Prononciation Moderne* (1911), basée sur des textes en patois de la banlieue parisienne et sur les remarques des

grammairiens, le phénomène de la palatalisation existait en France au XVII^e siècle, 400 ans après qu'il devait avoir disparu. Nous sommes obligés de croire que c'est une nouvelle vague de palatalisation qui s'est effectuée à cette époque.

Rosset note qu'au début du XVIII^e siècle, il y avait deux prononciations de [k] et [g], l'une étant palatalisée devant [e, ə, œ, i], l'autre restant intacte, c'est-à-dire dure, devant les autres voyelles. La consonne [n] a aussi subi le phénomène de la palatalisation, et cela dès le début du XVII^e siècle. La prononciation de *magner* pour *manier* se trouvait chez la bourgeoisie de Paris, et plusieurs autres personnes prononçaient [n+j] au lieu de [ɲ]. L'hésitation entre les deux prononciations est problématique: tandis que Richelet écrivait '*mignature* et voulait qu'on prononce *miniature...*' l'Académie Française écrivait '*miniature* et disait qu'on prononce ordinairement *mignature*' (Rosset 1911: 319).

Une analyse des archives de documents écrits au Québec au cours des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècle par Marcel Juneau (1972) confirme la continuation des problèmes phonétiques ayant leurs origines en France. Devant [e, ě] et peut-être devant [ɛ], Juneau note que [t] est palatalisée.¹ Les archives ne fournissent aucun exemple d'un [d] palatalisée, mais révèlent l'évidence que le [t] aussi bien que le [d] ont atteint le stade de palatale devant yod. Cette forte palatalisation est attestée dans le parler populaire de la région parisienne au XVII^e siècle aussi bien que dans le nord-ouest, l'ouest et le centre de la France.² D'après Gendron (1966), la palatalisation de [k] et [g], qui aboutissent à de véritables palatales plus souvent que [t] et [d], n'est pas un phénomène né au Québec, mais remonte au XIII^e siècle dans le parler de l'Île de France; les données de Juneau

¹ Il s'agit ici d'une question de prononciation: [ɛ] se prononçait-il plutôt [e]?

² Juneau cite Rosset (1911).

révèlent cette palatalisation de [k] devant [j, e, ě, ε] et de [g] initial devant [i].

Finalement, l'articulation de [n+j] se faisait comme [ɲ] déjà à Paris par le menu peuple au XVII^e. Juneau note aussi que l'Atlas Linguistique Français (ALF) présente cette prononciation partout en France. Les archives analysées par celui-ci confirme la palatalisation de [n] devant yod aussi bien qu'une hésitation entre [ɲ] et [n], ce qui vient 'surtout des restes d'anciennes prononciations française avec [n]' (1972: 123-24).

4.2 Le Phénomène Se Produit-il Actuellement au Québec?

Dans une étude effectuée sur les consonnes [t] et [d], l'Abbé René Charbonneau trouve que la palatalisation de ces deux consonnes ne se fait plus, mais qu'il en reste le 'produit historique' de l'assibilation (1955: 145). Par contre, les données d'analyse auditive qu'a fait Gendron dans *Tendance Phonétique du Français Parlée au Canada* (1966) font preuve de la palatalisation.³ Devant les voyelles antérieures, à l'exception de [i] et [y], il y a une faible palatalisation (palatalisée) de [t] et de [d]. En revanche, Gendron ajoute que ces [t] et [d] palatalisées ne sont pas très marquées, surtout pour le non-linguiste. Il constate que la faible palatalisation de [t] se fait régulièrement devant [e] et [ě], mais sans constance devant [ε], [a] et [ã]. La palatalisée [d'] se fait encore plus rarement et à un moindre degré que [t']. Quant à la prononciation

³ Les sujets parlants de l'analyse auditive comprend neuf Montréalais, huit Québécois et deux Parisiens. Ils ont tous séjourné en France (le minimum de temps étant de trois mois, le maximum de deux ans). Gendron s'intéressait aux modifications qui auraient pu se faire et il cherchait à savoir si ces modifications demeureront stables dans le parler des locuteurs. Trouvant pour la plupart les modifications éphémères, et que même ceux qui voulaient montrer qu'ils étaient au courant de la langue parisienne retournaient à leur prononciation naturelle, Gendron conclut que les analyses mettent bien en évidence la prononciation canadienne. Il est important d'ajouter que tous les sujets canadiens, à l'exception de deux Montréalais et d'un Québécois, ont fait des études universitaires en français.

dite vulgaire de [c] pour [t] et de [ʃ] pour [d], les analyses montrent que seulement trois locuteurs le font de temps à temps, et cela seulement devant les semi-voyelles [j] et [ɥ]. Les palatogrammes montrent aussi que la langue ne s'appuie que sur une partie du palais. La palatale, manquant la fermeté articulatoire, est donc en voie d'assibilation, ou en début d'affrication. Finalement, Gendron conclut que les cas de palatalisation fortes sont plutôt des consonnes légèrement affriquées.

En ce qui concerne [k] et [g], Gendron mentionne d'abord que la prononciation populaire palatalise fortement ces deux consonnes devant les voyelles antérieures aussi bien que devant yod. Les résultats de l'analyse auditive montrent que [k] se palatalise plus régulièrement et beaucoup plus fortement que [g]. Les voyelles les plus palatalisantes sont [i] et [e], suivies de [ɛ], [y] et [j], puis [œ, ø, a, ě, ā]. La palatalisation de [g] est moins régulière que celle de [k], (en se présentant irrégulièrement devant les voyelles [i, ε, ě]), et est à 'peine perceptible' devant toutes autres voyelles.

Inconnue dans les 'milieux instruits', la palatalisation de [n] est une 'prononciation canadienne populaire' qui 'atteint...tous les mots courants avec le groupe [n+j]'. Il n'est pas surprenant que les analyses de Gendron révèlent que [n] devient [ɲ] devant yod dans la prononciation des mots *niaiser* et *niaiseux*, et cela dans la prononciation de trois sujets parlants seulement, et par un quatrième dans le mot *panier*.⁴ Ce qui se trouve chez les sujets parlants enquêtés par Gendron, par contre, c'est une prononciation qui 'donne l'impression d'être conforme à la bonne', ou un 'compromis': dans les mots comportant [n+j], [n] se palatalise davantage, mais la semi-voyelle reste 'partiellement distincte' (Gendron 1966: 111-30).

⁴ Toutefois, le mot *nuit* se prononce avec un [n] 'passiblement palatalisé'.

Juneau (1972) ne présente pas d'analyses auditives, mais conclut néanmoins qu'il y a maintien de la palatalisation faible de [t] devant [e, ě] et peut-être devant [ɛ]; et de la palatalisation forte de [t] et [d] devant [j]; forte de [k] et [g] devant les voyelles antérieures aussi bien que devant [j]; et forte de [n] devant yod.

Par contre, dans une étude présentée à un colloque tenu à l'Université d'Indiana à Bloomington en 1974, la liste de mots et leur prononciations phonétiques correspondantes dressée par Santerre ne met en évidence que des cas de la palatalisation faible:

[k] devant les voyelles [i, e, ɛ, ě]:

quille [kjij]	manqué [măkje]	lequel [ləkjɛl]
quinze [kjɛz]		

[g] devant [i, e, ɛ]:

guide [gjɔd]	guêtre [gjet]	guette [gjet]
--------------	---------------	---------------

Finalement, selon Poirier (1998) les deux variantes palatales [ç] et [ʝ] devant les voyelles [i] et [y] et les semi-voyelles [j] et [ɥ], aussi bien que devant [ɛ] et [e] pour [k] et [g], sont en voie de disparition.⁵ *The Pronunciation of Canadian French* de Walker (1984) ne mentionne ni la palatalisation, ni les variantes palatales.

Cette disparition des variantes palatales, non seulement du parler mais aussi de la littérature le traitant est curieuse. D'après Gendron, la diminution des prononciations palatales dans les 'milieux canadiens cultivés' n'est pas due à 'une régression naturelle provenant d'une tendance articulatoire (1966: 132) mais plutôt aux efforts

⁵ Léandre Bergeron inclut les graphies *méquier* pour *métier*, et *grigner* pour *grenier*, etc., dans le *Dictionnaire de la Langue Québécoise* (1989). Il n'indique pas si ces entrées sont vieilles ou hors-usage.

intentionnels. Alors les Canadiens ‘cultivés’, ayant le sentiment de mal prononcer les consonnes [k, g, t, d], ont déclenché eux-mêmes une sorte de campagne corrective. Quant au reste de la population, il semble très évident que l’éducation a joué le rôle le plus important. Même avant la création en 1964 d’un ministère d’éducation (v. 2.3.2) des études telles que *Phonétique Pratique* de Gendron (1961) proposaient des exercices visant la correction des prononciations dites fautives et inacceptables de [n'] et anormales de [k'] et [g']. La politique de la Révolution Tranquille était non seulement d’augmenter la fréquentation scolaire des Canadiens-français, mais aussi de leur offrir une éducation qui comprenait l’enseignement de la langue. Ces réformes ont sûrement servi à éloigner le français de sa tradition orale, tradition qui entraîne les sons caractéristiques de [c] et de [ʃ]. Si le manque d’éducation a formé plusieurs prononciations que Gendron (1961) désigne inacceptables en français (la dépalatalisation par régression peut se faire avec erreur dû au fait qu’un locuteur ignore la graphie originale du mot), l’éducation peut éliminer ces fautes et conduire les Québécois vers une prononciation plus standardisée. A l’écrit, la langue ‘correcte’ ne transcrit pas les ‘altérations de consonnes’ (Rosset, 1911: 315), c’est-à-dire les variantes palatales. Comme le pourcentage des Québécois fréquentant les écoles depuis les années soixante a augmenté, il s’ensuit que les graphies apprises en cours présenteraient et favoriseraient la prononciation standard. Alors, la prononciation liée à la tradition orale au Québec ne laissera que des traces dans l’histoire de la langue québécoise.

4.3 La Dépalatalisation de [ɲ] en Français Québécois

L'instabilité de [ɲ] n'est pas un phénomène récent, et le sort de cette dernière consonne véritablement palatale semble aussi être celui de la dépalatalisation. Il en est de même en France: Straka (1965a) note un relâchement actuelle de [ɲ] en [j]. Au Québec, le parler populaire aussi bien que celui des milieux instruits connaît soit un relâchement de [ɲ] en [j] nasal, soit une prononciation qui s'articule comme [ɲj]. Même les 'milieux cultivés' conservateurs qui maintiennent normalement la différence entre [ɲ] et [nj] ne sont pas exemptes de cette 'dégradation' (Gendron 1966: 114).

Il n'est pas surprenant que cette dépalatalisation a lieu au Québec, car déjà au XVII^e siècle il y avait confusion entre la prononciation de [ɲ] et [nj]. Sinon, l'explication de Gendron nous semble logique: l'articulation d'une palatale demande un grand effort et beaucoup d'énergie, et en plus, la 'dernière et unique palatale du système articuloire [connaît une] fréquence dans la parole relativement limitée' (1966: 115). Si les organes articuloires ne connaissent que très peu une prononciation exigeant tellement d'énergie, ils produiront une articulation imparfaite.

4.4 La Dépalatalisation de [ç] et [ʝ] en Français Québécois

A partir du XIII^e siècle, le français ne connaît qu'une seule consonne palatale, [ɲ], tous les autres ayant subi la dépalatalisation soit par régression, soit par relâchement ou encore par l'empiètement de la détente sur la tenue, ce qui peut mener soit à l'assibilation soit à l'affrication. La dépalatalisation, comme la palatalisation, est un changement phonologique, c'est à dire sans que les locuteurs soient conscients du changement qui se produit. Les altérations des consonnes [k, g, t, d] qui se sont produites dans les patois--

celui de Paris inclus--au XVII^e siècle et qui ont été transportées en Nouvelle-France par les premiers colons ont aussi connu la dépalatalisation, et il ne nous manque pas d'exemples.

D'abord, Santerre (1974) relève des exemples où la dépalatalisation par régression a entraîné une erreur: *moitié* ([møkje]), *Pelletier* ([pɛlkje]), *Etienne* ([ɛkjɛ̃n]), et *tiens* ([kjɛ̃]).

Juneau (1972) note que le relâchement de [d] en [j] (*diamant* > *yamant*) n'est pas une innovation québécoise; plusieurs cartes de l'ALF le cerne dans le domaine poitevin-saintongeais dès le XVII^e siècle, et son analyse des archives en relève plusieurs exemples. Ayant ses origines en France puis étant introduite en Nouvelle-France par les premiers colons, la dépalatalisation par régression et par relâchement est un phénomène que le québécois n'a fait que développer.

Il ne manque pas d'exemples de relâchement dans le GPFC, et c'est à partir de ces entrées que Juneau (1972) conclut que le relâchement en [j] est encore courant dans le parler actuel. Les données de Santerre (1974) par contre, montre seulement quelques exemples du relâchement des palatales: *diable* ([jɑb]), *chaudière* ([ʃɑje:ʀ]), *Dieu* ([jø]), *canadien* ([canajɛ̃]), et *gueule* ([jœl]). Finalement, les enregistrements de Maury et Tessier (1991) ne nous fournissent pas d'exemples et Walker (1984) ne le mentionne pas.

En ce qui concerne la troisième possibilité de dépalatalisation de [t] et [d] qui résulte en assibilation, aujourd'hui l'articulation mi-occlusive de [t^s] et [d^z] devant les voyelles [i] et [y] est une caractéristique générale dans le parler canadien à tous les niveaux de la société. On se demande si le parler québécois a fait évoluer les palatalisés

[t'] et [d'] devant [i] et [y], ou si c'est à nouveau un phénomène apporté en Nouvelle-France par les premiers colons, mais jusqu'à ce jour la recherche nécessaire n'a pas encore été entreprise (Gendron 1966).⁶

4.5 La Beauce

La Beauce est une région agricole au sud de la ville de Québec où la dépalatalisation de [c] et [ʃ] n'a pas abouti aux assiblés [t^s] et [d^z], mais aux affriquées [č] et [ǰ]. Dumas (1987) explique qu'à l'intérieur des mots, [t] et [d] se prononcent typiquement [č] et [ǰ], comme dans les mots *confitures* et *endurer*. Également, devant les voyelles antérieures, [k] et [g] se prononcent [č] et [ǰ], comme dans *tranquille* et *défigurer*. Ces prononciations palatales font à l'occasion un objet de moquerie aimable des autres locuteurs québécois pour lesquels la norme est de prononcer les affriqués [t^s] et [d^z] à la place de [t] et [d], et [k] et [g] selon la norme québécoise.

L'un des enregistrements (unité 14) qu'ont fait Maury et Tessier (1991) affirme ce que dit Dumas à propos des prononciations affriquées en Beauce. Le locuteur est âgé de 24 ans, et habite la ferme familiale où il partage les responsabilités du travail. Maury et Tessier notent que la prononciation de [t^s] et [d^z] chez ce locuteur 'est très peu marquée', mais que "[t] s'approche plutôt à 'tch' ([č]) dans les mots *moitié* et *cultures*". Cette prononciation affriquée étant plutôt caractéristique de l'Acadie, il serait intéressant

⁶ Gendron trouve un 'resultat assiblé' de [t] et [d] aussi devant [j] et [ɥ]. Est-ce 'accidentel' ou une 'tendance plus générale' qui conduirait même les alvéoles à l'assibilation? Gendron propose comme explication une sorte de 'régression non-réussi des palatales [c] et [ʃ] vers [t] et [d] par un stade de [t] et [d] assiblés'. Conscient de la 'vulgarité' des articulations palatales, et voulant les éviter, les sujets de l'analyse auditive de Gendron ont fait de grands efforts pour imiter la norme française (1966: 123-24).

de connaître les origines de ce locuteur, car d'après Poirier (2002), il est vrai qu'en Beauce on prononce les affriquées, mais seulement là où les Acadiens sont venus s'installer suite à la déportation des Acadiens par les Anglais en 1755. Finalement, l'absence des affriquées dans *Le Glossaire du Parler Français au Canada* que nous allons aborder dans la partie suivante prouve que cette prononciation n'est pas typique du Québec.

5. EVIDENCE DE LA PALATALISATION DANS *LE GLOSSAIRE DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA*

Dans les parties précédentes, nous avons parcouru brièvement les aspects importants menant au fait que l'on parle français au Québec dès le XVII^e siècle. Après la conquête anglaise, les Canadiens-français se sont retirés à la campagne avec leur langue apportée de la France, et ils l'ont conservée. Les changements ayant lieu pendant la Révolution Tranquille au niveau de l'éducation et de l'attitude des Québécois envers leur propre langue a eu des conséquences énormes sur l'aménagement des prononciations dites fautives et retardées. Finalement, nous avons étudié à fond la palatalisation, l'un des phénomènes de la langue considéré comme incorrect et donc sujet à l'aménagement. Nous pouvons constater aujourd'hui que les variantes palatales [ç] et [j] sont en voie de disparition depuis quelques décennies.

Certains auteurs ont mis en évidence quelques cas de la palatalisation: Santerre (1976) joint à ces mots une transcription phonétique, mais Juneau (1972) ne fait que dresser une liste de mots ayant des consonnes palatalisées telles qu'elles sont écrites dans les archives, et Gendron (1966) ne fait que donner la liste des mots qu'il a fait répéter par les sujets parlants de son étude. Vu les difficultés que pourrait poser le phénomène de la palatalisation sans renforcement d'exemples concrets et transcrits de manière compréhensible, surtout pour le non-linguiste, nous proposons de dresser une liste de tous les exemples de la palatalisation qui se trouvent dans le *Glossaire du Parler Français au Canada* (1931) (v. Appendice A).

Dans la partie précédente nous avons défini la palatalisation et nous avons décrit les sons qui se produisent. Nous avons établi que les consonnes [k, t, d, g] et [n] suivis

des voyelles antérieures peuvent subir ce phénomène, et que certaines voyelles sont plus palatalisantes que d'autres. La liste que nous avons dressée met tout cela en évidence de manière organisée et claire et crée une sorte de lexique qui permet de voir plus ou moins tous les cas possibles de la palatalisation.

5.1 Présentation du Glossaire

5.1.1 Objectif du Glossaire

Au début de siècle dernier, la Société du Parler Français au Canada a entrepris d'établir un glossaire de la langue parlée par les Québécois. Comme la Société elle-même, le glossaire avait pour but l'épuration de la langue: la Société du Parler Français au Canada fournirait au peuple les expressions à éliminer, surtout ceux qui provenaient de l'anglais. Toutefois conscient de l'excès d'un purisme exagéré et en voulant respecter 'la valeur d'un produit phonétique ou d'un substitut lexicologique' (Rivard 1931: v) qui se sont produits à l'intérieur d'une langue située dans des circonstances exceptionnelles, le secrétaire général Louis-Philippe Geoffrion et l'ancien secrétaire général Adjutor Rivard ont voulu que le glossaire soit d'abord une étude scientifique de tous les mots et les locutions en usage dans le parler québécois. Le GPFC n'est pas uniquement un simple regroupement des mots que la Société aurait souhaité interdire au peuple, mais une oeuvre comprenant pour chaque entrée une définition des différents sens du mot aussi bien que des exemples de leur usage dans le parler, des notes sur sa provenance, et une transcription phonétique.

5.1.2 La Méthode et le Contenu

L'enquête qu'ont menée Geoffrion et Rivard a débuté en 1902. Pendant vingt-cinq ans, plus de deux cents correspondants se sont répandus dans toutes les parties de la province de Québec pour noter les mots, les acceptions, et les prononciations caractéristiques. En plus, ils ont fourni aux comités d'étude de la Société des listes d'expressions entendues et des lexiques particuliers aux divers groupes de gens. Les observations recueillies ont ensuite été 'soigneusement' contrôlé par la Société; pour qu'un mot ou une locution soit admise, il fallait que son usage soit attesté par plusieurs témoins.

Il est important de signaler que le glossaire comprend uniquement le vocabulaire de la province du Québec même s'il est intitulé *Le Glossaire du Parler Français au Canada*. Geoffrion et Rivard expliquent que les habitants de la province de Québec forment le groupe le 'plus considérable des Canadiens français'. Pour cette raison les langues des provinces maritimes et des provinces situées à l'ouest du Québec n'ont pas été considérées dans l'enquête.

Finalement, non seulement le glossaire ne vise-t-il seulement la langue parlée au Québec (les archaïsmes, les formes dialectales et les néologismes), mais il ne 'renferme' que les formes qui font partie de la langue parlée, c'est à dire non-admises dans la langue française d'école. Tout de même, Geoffrion et Rivard ne prétendent pas que ces formes non-académiques soient moins françaises. C'est la langue vivante du peuple, mais c'est aussi la langue de l'Île de France 'telle qu'elle était déjà répandue [en France] lors des grandes émigrations en Amérique'. Aux formes conservées, dites archaïques, par les habitants du Québec s'ajoutent les particularités provinciales. En conclusion, le glossaire

ne fait aucun effort pour cacher le vrai parler du peuple à cette époque; tout au contraire, il le met en évidence. Pour cette raison, ses données sont d'une richesse incontestable.

5.2 Organisation de la Liste des Palatalisations du Glossaire*

5.2.1 Graphies Révélant des Cas de Palatalisation de [k] et [g]

Pour noter la palatalisation de [k] et [g], Geoffrion et Rivard dessinent un demi-cercle au-dessous de la consonne. La consonne est dite *faiblement palatalisée*, et ayant les sons 'voisins' de [k+j], [g+j]¹. Par contre, un *n* avec un demi-cercle au-dessous représente une consonne palatale, ou bien une forte palatalisation. Nous constatons donc que le demi-cercle peut représenter soit une faible soit une forte palatalisation, mais l'information est claire seulement dans les cas des [ɲ]. Nous ne pouvons donc pas préciser le degré de la palatalisation dans les cas de [k] et [g].

5.2.2 Graphies Révélant des Cas de Palatalisation de [n]:

Le GPFC note le [n] palatale avec un demi-cercle au-dessous de /n/. Les auteurs expliquent que cette notation signifie un [n] mouillé, et proposent que le son est celui qui se trouve dans le mot *agneau*, donc le [ɲ]. Dans cette partie de la liste, nous avons inclus tous les cas où [n] s'est remplacé par [ɲ] et aussi les cas de la dépalatalisation de [ɲ].

¹ Le GPFC transcrit le yod par [y]. Nous allons le remplacer par [j].

5.2.3 Graphies Révélant des Cas de Palatalisation Forte

a. Les consonnes sont inversées

Le GPFC n'a aucun signe diacritique pour les [t] et [d] palatalisés fortement, mais le GPFC fournit plusieurs exemples où l'orthographe remplace le [t] par un [k] ou bien le [d] par un [g]. Dans la section 3.3, nous avons établi qu'une palatalisation forte, en occupant un lieu d'articulation assez large, rend difficile la distinction de ce qui était la consonne d'origine. Nous voyons dans le cas de ces mots qu'il y ait eu cette confusion, donc il est clair qu'il s'est passé un épisode de palatalisation forte puisque la consonne [t] s'est par la suite confondue avec [k], et [d] avec [g].

b. La consonne de départ [k] aboutit à un [tʰ] après dépalatalisation vers l'avant.

c. La consonne de départ [g] aboutit à [dʒ] après dépalatalisation vers l'arrière.

D'après l'orthographe 'vulgaire' de nombreuses entrées, nous constatons souvent un *t* écrit à la place de [k], et un *d* à la place de [g]. Les transcriptions phonétiques qui les accompagnent montrent que les [t] et les [d] sont les assibilés [tʰ] et [dʒ], noté dans le GPFC par un point au-dessous de la consonne. Nous savons que l'assibilation est un des résultats possibles de la dépalatalisation, (ce qui signale d'ailleurs que la palatalisation forte a eu lieu), donc nous ne classons pas ces cas avec ceux de 5.2.3 parce que nous voyons clairement la conséquence de la palatalisation et non la palatalisation telle.

Nous avons aussi classé le mot *mastinongé*, relevé sous l'entrée *maskinongé*, dans cette partie. Comme la transcription phonétique pour *mastinongé* n'est pas fournie il est impossible de savoir si ce cas représente la palatalisation forte. Nous étions donc obligés de croire que, comme les autres cas où [i] suit *t* dans l'orthographe, ce serait un [t] assibilé.

5.2.4 Dépalatalisation par Relâchement de l'Occlusion et Phénomène Inverse

Lorsqu'une consonne se palatalise, il peut y avoir relâchement de l'occlusion dans la zone palatale sans que l'articulation se déplace, phénomène qui ne touche que les occlusives sonores [d] et [g]. La palatale de [d] étant la même que celle de [g], c'est-à-dire [ʃ], nous n'indiquons pas dans la liste ce qui était la consonne au départ (soit [g], soit [d]). Nous préférons les classer sous la seule consonne palatale [ʃ], les séparant selon la voyelle qui suit.

Le GPFC contient de nombreux cas où il y a eu palatalisation sans que les mots aient une consonne occlusive à l'origine. Il s'agit ici du phénomène qui peut s'expliquer en inversant le chemin qui transforme une palatale occlusive en une constrictive.

Lorsqu'une consonne se palatalise, elle peut subir la dépalatalisation. Si la dépalatalisation se fait par régression, il y a un retour au point d'articulation de départ avec maintien de l'occlusion. Dans ce cas, il y a possibilité d'erreur, ce qui explique la prononciation de *chaugière* pour *chaudière*. La dépalatalisation se fait aussi par relâchement de l'occlusion dans la zone palatale sans déplacement du point d'articulation. Par ce processus, l'occlusive [g] devient la constrictive [j]: *chaugière* > *chayère*. Un mot comportant un élément palatalisant de façon normale comme *abrier* peut emprunter à l'inverse le chemin qui mène à la transformation d'une occlusive palatale en une constrictive: [abrie] > [abrigé]. C'est à partir de cette étape que la consonne peut se palataliser: [abrigé] > [abrigje].

Nous rattachons à cette catégorie les mots *acignan*, *grappigner*, *voygnon*, *vermignon*, et *wégnon*, où le yod s'est palatalisé mais ne se nasalise plus.

5.3 Les Exclusions

Une étude complète du phénomène de la palatalisation aurait sûrement exigé que nous expliquions l'histoire de certains mots relevés du GPFC dont les variantes, qui subissent la palatalisation, ne peuvent pas s'expliquer seulement par la phonétique. Nous mettons à part ces cas qui supposeraient une étude étymologique approfondie aussi bien que ces mots qui ont posé un problème d'interprétation:

I. Le cas de *blagne*.

Le mot d'origine est *blind* anglais. Dans ce cas, il n'y a pas eu de palatalisation, mais une simple réinterprétation du mot. En anglais, ce mot n'évoquait rien pour le francophone non-instruit, donc il a dû remplacer la finale originale anglaise, *ind*, par *agne*, un son qui est conforme à ses compétences phonétiques.

II. Le cas de *becquée*, *becquer*

Il est difficile de déterminer si le mot d'origine est *bécher* ou *becquer*. Sous l'entrée *bécher*, nous trouvons qu'en vieux français *bechier* et *becher* = *béquer*. Si le mot *béquer* est à l'origine, il s'agirait de la palatalisation. Mais, le sens de *becquée* est 'quantité de terre enlevée d'un coup de bêche' et le sens de *becquer* est 'oeuf bisché (bécher)'. Il semblerait donc que la prononciation d'origine est [beʒe]. A nouveau sous l'entrée *bécher*, il est noté que cette forme vient de plusieurs régions françaises. Les entrées de *becquée* et *becquer* par contre, n'indiquent pas si le mot d'origine est du vieux français ou du patois régional. Il est donc impossible de traiter ce cas sans une recherche plus approfondie.

III. Le cas de *ardigue*

Sans connaître l'histoire de ce mot, il est impossible de traiter ce cas. Le sens *d'ardique* est 'argile', un mot qui ne contient même pas de consonne occlusive. *Argile* a connu des variantes anciennes avec [d] qui sont à l'origine de la palatalisation que signale le GPFC.

IV. Le cas de *logne*

Le mot d'origine est *longe*, transcrit [lɔ̃]. Il est difficile de traiter ce cas puisque le mot d'origine n'a pas de consonne occlusive. En plus, la consonne en question n'est suivie d'aucun son.

V. Le cas de *vlagne* et *gagne*

Comme dans le cas de *logne* et *ardigue* où les mots d'origines n'ont pas de consonne occlusive, *vlagne* et *gagne* n'ont pas de [n] à l'origine. Il est donc impossible de traiter ces cas.

VI. Les cas de *balancigne*, *barlancigne*, *bronchique*, *bureaucraque*, *grigne*³, *lancigne*⁴, *maigrechigne*⁵, *mitagne*, *pataque*, *petaque*, *plaque*⁶, et *slide*.

Dans ces cas, il est difficile de comprendre comment a pu se produire la palatalisation puisque [n], [t] et [d] ne sont suivis d'aucun son.

³ Il s'agit du mot anglais *green*.

⁴ *Lancigne* est une forme raccourcie de *balancigne*, 'tout type de *balancoire* (DHFQ 1998)'.
⁵ Relevé sous l'entrée *maigrechine*.

⁶ Relevé sous les entrées *plaque-bande* et *plaque-forme* du GPFC.

* Cette partie a été réalisée grâce aux explications précises du Prof. Claude Poirier.

6. EVIDENCE DE LA PALATALISATION A JAY, MAINE

Nous avons établi que la langue québécoise est une continuité de la langue apportée en Nouvelle-France par les premiers colons, les 'fautes' de la palatalisation et de la dépalatalisation comprises. Il va de suite que les Franco-Américains ne font que conserver aujourd'hui la langue qui a traversé la frontière dans les bouches de leurs ancêtres. Nous savons que la grande majorité des émigrés québécois sont venus s'installer dans la Nouvelle-Angleterre à la fin du XIX^e siècle, début XX^e siècle, au même moment où Geoffrion et Rivard menaient leur enquête sur le territoire québécois.

Dans cette partie, nous ne visons pas une comparaison entre les langues parlées à Québec au début de XX^e siècle et celle de Jay, Maine, aujourd'hui. En examinant les données des enregistrements de trois locutrices faits en juillet 2001 et ensuite au mois de février 2002, nous proposons plutôt de vérifier et peut-être même ajouter aux données du GPFC.

6.1 La Présence Franco-Canadienne dans le Maine

Avec le Traité de Paris en 1763, la Nouvelle-France est devenue anglaise. A partir de ce moment, les Franco-Canadiens ont commencé à émigrer vers les Etats-Unis. En 1850, la population estimée des Franco-Canadiens en Nouvelle-Angleterre était de 19,380 dont 3,680 résidaient dans le Maine (Brault 1979).

A la fin du XIX^e siècle, il y a eu une explosion d'émigration franco-canadienne vers la Nouvelle-Angleterre; en fait, des 600,000 Franco-canadiens partis aux Etats-Unis, 500,000 ont traversé la frontière pendant les années 1860 à 1900 (Brault 1979). D'après Armand Chartier (1991) le Bas-Canada connaissait une misère qui n'en finissait pas.

Ignorant des sciences de la semence et de la rotation des cultures, les Québécois ont épuisé la source de leur vie, la terre, et les récoltes faibles ne suffisaient plus à nourrir les grandes familles. Afin de se tirer de ces mauvaises conditions, ils sont parties en Nouvelle-Angleterre pour travailler dans les industries.

En 1900, la population fixe franco-canadienne dans le Maine était de 77,000 personnes. Des cinq autres états que comprend la Nouvelle-Angleterre, seul le Massachusetts connaissait une population plus importante. Les centres urbains les plus importants dans le Maine (toujours en 1900) sont Lewiston-Auburn (pop. 13,000), Biddeford-Saco (pop. 10, 650), Waterville (pop. 4,300) et Old Town (pop. 3,000) (Brault 1979). Un recensement fait en 1910 et republié par James P. Allen dans *Franco-Americans in Maine: A Geographical Perspective* (1981: 93) nous permet de connaître les autres villes où s'est installé le reste de la population hors ces centres urbains: Sanford, Westbrook, Fort Kent, Rumford, Augusta, Eagle Lake, et Caribou chacune avec une population entre deux et trois milles personnes; Frenchville, Skowhegan, Madawaska, Jay, Bangor, et Millinocket avec une population d'entre mille et deux milles personnes; et Dexter, St. Francis, Portland, Bath, Presque Isle, Brewer, Orono et Lisbon avec une population d'entre 500 et 900 personnes.

6.1.1 Le Village de Jay

Le village de Jay se situe dans l'ouest de l'état du Maine à environ 110 kilomètres (60 milles) de la frontière du New Hampshire, 100 km (55 milles) au nord de Portland et 180 km (75 milles) au sud-ouest de Bangor. Pour la plupart, le village de Jay ne figure même pas dans les textes concernant les francophones dans le Maine. Le recensement

de 1910 le regroupe avec la ville de Livermore Falls, donc il est difficile de connaître la population franco-canadienne exacte de Jay en 1910 indépendamment de cet autre village voisin. Ce qui attirait les émigrés à Jay était International Paper Co., une usine fabriquant le papier. A Chisolm, un village entre Jay et Livermore Falls, il y avait une autre usine fabriquant le papier, Otis Mill, et à Livermore Falls une usine fabriquant les chaussures. Jay d'autre part, était un village agricole et il l'est toujours.

Jay et Livermore Falls se partagent Sainte-Rose, une église Catholique construite exactement entre les deux, à Chisolm. Les messes se disaient en latin jusqu'aux années 1950, puis en français jusqu'aux années 1960 avant de tourner définitivement vers l'anglais. Il y avait une école paroissiale française jusqu'aux années 1930. International Paper Co. fait toujours partie de l'économie et à Chisolm, Otis persiste toujours, mais l'usine de chaussures a fermé ses portes il y a longtemps.

Il n'existe pas de recensement des personnes franco-canadiennes à Jay de nos jours, mais il suffit de feuilleter un peu les pages regroupant les gens qui paient les taxes pour trouver évidence d'une population d'origine franco-canadienne importante; des 908 noms de familles qu'elles contiennent, 216 d'entre eux sont français. Aujourd'hui ces noms, LeBlanc, Desjardins, Despres et Fournier pour en nommer quelques uns, se prononcent à la manière américaine, même par ceux qui les portent. Le français peut toujours s'entendre dans ce petit village, mais plutôt chez les personnes âgées de cinquante ans et plus.

6.1.2 Les Sujets

La locutrice X a 62 ans, Y a 65 ans et Z a 63 ans. Elles sont soeurs. Elles ont été éduquées dans une petite école pas loin de leur maison à laquelle il fallait se rendre à pied. L'école n'avait qu'une salle et une seule maîtresse qui, pendant un an, était leur soeur aînée. Elles ont appris les bases de mathématiques, de l'écriture et de la lecture en anglais. En plus de leurs nombreux frères et soeurs qui fréquentaient cette école, il y avait des cousins et d'autres enfants de familles françaises. Leur éducation s'est terminée après la huitième année d'étude car il fallait travailler dans la ferme de leur père.

Leur mère, née dans le Maine, ne parlait pas anglais. Elle a eu une éducation française dans l'école paroissiale de Sainte-Rose, et bien que X ait voulu que sa mère leur montre 'à écrire el français...pis lire', elle ne l'a pas fait. Leur père est né au North Dakota et a déménagé dans le Maine à l'âge de trois ans. Son éducation s'est faite en anglais et a duré six ans. Père et mère avaient des origines québécoises. Dans une conversation personnelle au mois de juillet 2001 avec l'enquêtrice, les locutrices se sont souvenu des visites des oncles et d'une tante du Québec quand elles étaient jeunes. Malgré cela, elles avouent qu'elles ne se sentent pas attachées au pays de leurs ancêtres.

Elles habitent aujourd'hui la ferme dans laquelle elles sont toutes nées et où elles ont passé leur enfance. Elles ne se sont jamais mariées. Elles se sont occupé de leur père depuis la mort de leur mère en 1962 jusqu'à sa mort en 1987. Y et Z ont pris un travail en 1961 fabriquant des chaussures à Wilton, Maine. X les a jointe à partir de 1987. Elles ont pris la retraite en 1998.

Leurs frères et soeurs se sont tous liés en mariage avec des catholiques parlant français, dans quatre des six cas avec des hommes et des femmes d'une famille de

Livermore Falls ayant aussi des origines québécoises. Alors, les nièces et les neveux parlaient tous le français de leurs parents.

6.1.3 Le Critère du Choix des Locutrices

En peignant le portrait de X, Y et Z, nous avons mis en évidence les facteurs qui ont joué un rôle dans la préservation de la langue que nous examinons dans cette étude. Les trois locutrices, à la fois isolées pour la plupart de l'anglais et non éduquées en français, semblent avoir mené une vie favorable à la conservation du français apporté aux Etats-Unis par leurs grands-parents au début du siècle dernier, c'est à dire au même moment des enquêtes de Geoffrion et Rivard. Comme nous n'avons pas pour but l'analyse de la langue française parlée à Jay par rapport à celle du Québec, ce choix assez homogène des locutrices nous a semblé très logique pour la vérification et l'augmentation des données du glossaire.

6.2 Méthode des Enregistrements

Les premiers enregistrements ont été entrepris au mois de juillet 2001. D'abord, chaque locutrice a parlé seule dans la cuisine de leur maison pendant une demi-heure, puis elles se sont réunies pour discuter pendant une heure et demie. A part les quelques secondes au début pendant lesquelles l'enquêtrice voulait vérifier le fonctionnement du magnétophone, elle s'est absentée. Le but de l'enregistrement était d'obtenir des exemples linguistiques spontanés et naturels.

Le deuxième enregistrement, qui a aussi eu lieu dans la cuisine des locutrices, a été fait au mois de février 2002. Ayant précisé le sujet du mémoire, cette fois-ci nous

avons préparé une liste de questions évoquant des réponses qui pourraient mettre en évidence la palatalisation forte ou faible aussi bien que la dépalatalisation. (v. Appendice B). Pour éviter que les réponses d'une des locutrices soient influencées par les réponses des deux autres, chaque locutrice s'est présentée seule pour l'interrogation. Finalement, nous nous sommes réunies simplement pour discuter; ce qui a aussi été enregistré.

6.3 Les Données des Enregistrements

6.3.1 Les Enregistrements de Juillet 2001

Nous allons traiter d'abord les données des enregistrements faits au mois de juillet 2001. Les exemples de la palatalisation sont très peu nombreux, révélant les cas suivants:

Palatalisation forte de [t] devant [j]:

- a. 'Parce que c'est ça qui nous tient ([kɛ̃]) en vie.' –X
- b. 'Ben, tient ([kɛ̃])! Cette horloge-là!' –X
- c. 'La moitié ([mɔ̃ke]) du temps on garde ces recettes-là, on les use pas.' –Y
- d. 'Avec une bol du sucre, puis la moitié ([mɔ̃ke]) d'une bol d'eau.' –X
- e. 'Le fudge qui tient ([kɛ̃n]) à l'assiette.' –Y
- f. 'Ça me tient ([kɛ̃n]) trop attaché à ca.' –Y

Palatalisation faible de [k] devant [y]:

- a. 'Plus les *ecureilles* ([ɛkjyʀø]) les mangent à cette heure.' –Z

Palatalisation forte de [n] devant [j]:

- a. 'Ou bien donc s'occuper du panier' ([paɲe]).' –X
- b. 'Des fois on a peur de le dire de manière ([maɲɛʀ]) qu'on le dit.' –X

Les données révèlent plutôt des cas de dépalatalisation, surtout ceux qui aboutissent en les affriquées [č] et [ǰ] devant [y] ou [i]:

- a. '[Z] avait mis mon coat, puis j'avais une ceinture ([sěčyR]) avec, puis il aurait fallu qu'elle aille dans le bois à...toilettes...Elle avait fait pipi dessus...ma ceinture ([sěčyR]) de coat.' -Y
- c. 'Pépère, il disait qu'on était pas éduqués' ([ɛǰyke]). -Z
- d. 'Ils disent tout le temps que je parle gros. Là, je suis rendu ([rěǰy]) je sais plus quoi ce dire.' -Y
- e. 'Sais pas comment notre p'tit ([čit]) chum, Sonya, s'arrange.' -Y
- f. 'J'alleras pas aux bleuets, parce que j'y ([ǰi]) ai été assez souvent...faut pas que je dise ([ǰiz]) ça, parce qu'on va être encore rendu là.' -Y
- g. 'Puis elle y ([ǰi]) été, je crois bien.' -X
- h. 'On y ([ǰi]) allait pareille.' -Z
- i. 'J'y ([ǰi]) vais.' -X
- j. 'On y ([ǰi]) allait toutes seules.' -Y

Les enregistrements révèlent un cas de dépalatalisation de [t] par régression avec erreur;

- a. 'Diable ([gjab]) était là, il nous voulait pas là!' -Y

et un cas de dépalatalisation de [t] par relâchement en yod;

- a. '...j'avais une petite chaudière ([šajɛR]) neuve pour Noël que je...je charitais, puis il a passé par dessus, tout écrasé ma chaudière' ([šajɛR]). -Y

Il y a quelques commentaires à faire avant de passer aux données du deuxième enregistrement. D'abord, il faut noter que dans la prononciation du mot *tient* chez la locutrice Y, nous entendons un [ɲ] à la fin du mot. Il n'est pas clair comment cela a pu se

produire vu que cela ne peut pas être un cas de palatalisation de [n], étant donné que le mot *tient* se termine phonétiquement en [ɛ̃]. Pour une locutrice analphabète, la frontière des mots pourrait facilement se perdre. En faisant la liaison de [n] et [a] dans la phrase *tiennent à*, nous entendons bien que [n] est suivi d'une voyelle antérieure. Il pourrait donc se palataliser. Par la suite, cette règle pourrait se normaliser pour tous les cas où elle se sert du mot *tient*, comme nous voyons plus haut dans les exemples. Il est toutefois curieux que seule la locutrice Y prononce ce mot de cette façon.

Deuxièmement, Y prononce le [t] de *petit* comme [č]. Il nous semblerait que la forte palatalisation a eu lieu et qu'en se dépalatalisant, [c] s'est abouti à l'affriquée [č]. Au moins, nous le classons ainsi. Par contre, il faut noter que la même locutrice prononce [t^s] plus tard dans la phrase *petite côte*. Dans la phrase *petit chum* la prononciation du [č] de *chum* a influencé la prononciation de [t] dans le mot *petit*. Ce phénomène s'appelle L'ASSIMILATION RÉGRESSIVE À DISTANCE.

Il faut noter aussi la prononciation du mot *rendu* par la locutrice Y. Dans le premier exemple, elle prononce ([rɛ̃jy]) et dans le deuxième exemple, elle prononce ([rɛ̃d^zy]). Cette irrégularité de prononciation chez une seule locutrice est probablement due à la situation linguistique: le premier exemple s'est produit pendant son monologue, et le deuxième pendant qu'elle parlait avec ses soeurs. Il se peut que la présence de ses soeurs, surtout de Z, qui ont plus tendance à prononcer [t^s] et [d^z] dans la plupart des cas, ait influencé cette deuxième prononciation.

Finalement, les trois locutrices ont prononcé [j] au lieu de yod dans les phrases comme *on y va*, etc. Il s'agit ici du phénomène à rebours qui a été expliqué dans la section 5.2.1. Nous n'avons noté que quelques-uns des nombreux exemples de cette

prononciation de [j̃]. C'est ainsi pour la prononciation palatale de [n] dans le mot *manière* par la locutrice X. Nous n'en avons donné qu'un seul exemple, mais dans son monologue, elle le prononce avec un [n] palatale huit fois.

6.3.2 Les Données d'Enregistrement de Février 2002

Le deuxième enregistrement a été fait au mois de février. L'enquêtrice a posé dix-neuf questions précises à chaque locutrice (v. Appendice B) dans le but de trouver dans les réponses l'évidence de la palatalisation. Le Tableau 6.1 est divisé en quatre colonnes: la première présente les réponses auxquelles nous nous attendions, les deuxième, troisième et quatrième présentent en orthographe phonétique les réponses des locutrices. L'astérisque indique un mot qui n'a pas été conforme à celui attendu.

	Locutrice X	Locutrice Y	Locutrice Z
Cuillère	[kijɛR]	[kɥɛR]	[kɥɛR]
Moitié	[moke]	[moke]	[moke]
Ecureuil	[ekjyø]	[ɛkjyre]	[ɛkyrø]
Guêpe	[gjaɲp]	[gjaɲp]	[gjaɲp]
Aiguille	[ɛgɥig]	[ɛgɥig]	[ɛgɥig]
Tiens	[kɛ̃]	[kɛ̃]	[tʰjɛ̃]
Guardien	*	*	*
Chrétien	[kretʰɛ̃]	[kretʰjɛ̃]	[kretʰjɛ̃]
Dieu	[dʰjø]	[dʰjø]	[dʰjø]
Diable	[gjaɔb]	[gjaɔb]	[gjaɔb]
Bon à rien	[bãRjɛ̃]	[bãRjɛ̃]	[bãRjɛ̃]
Tourtière	[tɔRkɛR]	[tɔRkɛR]	[tɔRkɛR]
Cimetière	[simikɛR]	[semikɛR]	[simitʰjɛR]
Bénitier	[benitʰje]	*	[benitʰje]
Chaudière	[ʃɛjɛR]	[ʃajɛR]	[ʃod ₂ jɛR]
Indiens	*	[ɛ̃ndʰjɛ̃]	[ɛ̃ndʰjɛ̃]
Reculer	[Rakyle]	[Rakyle]	[Rakyle]
Cul	*	*	*
Orgueillex/euse	[tɔRdʰjø]	[ɔRdʰjø]	[ɔRdʰjø]

Tableau 6.1. Les Réponses à l'Enquête de 5 février 2002

En consultant le tableau, nous trouvons quelques cas de palatalisation forte de [t] devant [j] dans les mots *moitié*, *tiens*, *tourtière* et *cimitière* et deux cas de palatalisation faible de [g] devant [ɛ] dans le mot *guêpe* (que les locutrices prononcent [aj]), comme dans 'five' [fajv] anglais), et de [k] devant [y] dans le mot *écureuil*. Nous ne voyons aucun cas d'affrication, mais le tableau met en évidence plusieurs exemples des assibilées.

En comparant les données des deux enregistrements, il est intéressant de noter que la locutrice Z n'a pas prononcé *écureuil* de la même manière que les deux autres. Peut-être que dans certains cas, la prononciation d'un mot dépend du contexte, comme nous l'avons vu par rapport à la prononciation de la locutrice Y du mot *petit* suivi du mot *chum*. La locutrice Y n'a pas prononcé *tiens* avec un [n] palatal en position finale dans ce deuxième enregistrement, ce qui est probablement dû au fait que *tient* et *tiens* n'ont pas le même sens et qu'elle différencie les deux. La locutrice Y prononce le mot *chaudière* chaque fois avec un [d] relâché en yod, mais nous notons que la voyelle devant le jod n'est pas la même: elle change de [a] en [ɛ]. La locutrice X reste fidèle à ses prononciations de *moitié* et *tient/tiens* dans les deux enregistrements et la locutrice Y reste aussi fidèle à sa prononciation de *diable*.

En comparant les transcriptions phonétiques des dix-sept réponses, seulement huit sont prononcées exactement de la même manière chez les trois locutrices. Pourtant, elles sont nées aux mêmes parents et elles ont vécu leurs vies ensemble. Il s'impose de demander pourquoi ce manque de régularité en prononciation chez les locutrices se manifeste-t-il? C'est dans la conversation qui a suivi le deuxième enregistrement (aussi enregistrée) que nous allons tirer notre réponse.

Ni X, Y ou Z ne pouvait répondre à la question, ‘Vous souvenez-vous si votre père ou votre mère prononçait ces mots différemment?’ Par contre, à la question ‘reconnaissez-vous la prononciation de [tɔrčɛR] pour *tourtière*’, elles ont toutes fait signe que *oui*. La locutrice Y a dit, ‘c’est comme on disait...une [tɔrčɛR] où béton [turkɛR].’ A cela, X a ajouté qu’une de leurs tantes aurait dit ‘une [turčɛR].’ En plus de ces trois exemples, d’après Y, une de leurs cousines ‘aurait dit ça, des [čɔrčɛR]...elle disait ça différent que nous autres.’ Les trois sont mises d’accord toutes les trois que leur mère aurait dit [tɔrkɛR]—c’est la prononciation qu’elles ont toutes produite dans l’enquête.

Nous nous permettons d’introduire ici une quatrième locutrice. Nous la nommerons W¹. Elle est soeur de X, Y, et Z. D’après W, leur père prononçait ‘tout le temps avec ce [č]’, et les exemples comprennent les mots *cuillère*, *cimetière*, *moitié*, et *tortière*. Toutefois, comme ses soeurs et leur mère, elle prononce [tɔrkɛR]. Quant à l’affriquée [j], Y a offert que son père ‘aurait dit [jɔ] (dieu) lui.’ Et W pense aussi que son père ‘dirait [jɔb] (diable).’ A part l’exemple du mot *tourtière*, elles n’ont pas mentionné la prononciation de leur mère. Cela est probablement dû au fait que leur père lui a survécu de vingt-cinq ans et que les souvenirs de lui et de sa langue sont plus présents dans leurs esprits.

Les trois locutrices ont aussi expliqué qu’il n’y a pas de différence entre une [ʃajɛR] et une [ʃoʃɛR], et Y a ajouté que leur père avait des ‘[ʃoʃɛR] à lait’. Finalement, nous nous sommes posé la question sur les différentes prononciations de *tient*. Leur explication que ‘c’est [tʃɛ] ou béton [kɛ]’ suggère que les deux mots peuvent s’échanger l’un pour l’autre sans changer de sens. En conclusion, nous ajoutons ce qu’a dit W à

propos de ces prononciations irrégulières: 'J'ai jamais aimé à prononcer [tous] ces mots-là!'.

6.4 Les Données des Enregistrements par Rapport au GPFC

En choisissant les trois locutrices de Jay, Maine, nous avons supposé que leur parler ressemble au parler mis en évidence dans le GPFC: leur situation sociale et familiale semble avoir favorisé la conservation de la langue qui a dû traverser la frontière dans les bouches de leurs grands-parents plus ou moins au moment où Geoffrion et Rivard menaient leur enquête. En analysant les enregistrements, nous avons supposé que les données des enregistrements confirment les données du GPFC.

Les données du premier enregistrement aussi bien que les données présentées dans le Tableau 1 confirment l'assibilation de [t] et [d]. Cela n'est pas surprenant: le GPFC fournit beaucoup d'exemples. Par contre, tandis que le premier enregistrement met aussi en évidence l'affrication des [t] et [d], dans le GPFC, comme nous l'avons déjà établi, il n'y en a aucun exemple. Dans ce cas, les données des enregistrements ne semblent pas confirmer ce qui se trouve dans le GPFC. Mais considérons quelques arguments avant de dire oui ou non si c'est un cas de non-confirmation: Les trois locutrices n'ont pas toujours prononcé les mêmes mots de la même façon, et elles ont expliqué que leurs parents et leurs proches avaient tous leur propre façon de prononcer les mêmes mots; la locutrice W n'aime pas prononcer certains mots car elle ne se sent pas en contrôle de leur production; nous avons aussi suggéré qu'un sujet parlant peut changer sa façon de prononcer un mot, peut-être même sans en être conscient, quand elle se trouve en compagnie d'autres sujets parlants. Finalement, il se peut tout simplement que

les ancêtres soit maternels soit paternels de ces locutrices étaient des Acadiens venus s'installer au Québec suite au Grand Dérangement.

Il n'est pas possible de confirmer à partir des données des enregistrements tous les cas de palatalisation et de dépalatalisation des consonnes [k, t, d, g] et [n], mais nous nous contentons des quelques cas que nous avons pu trouver car ils semblent suggérer que si nous avions pu faire plus d'enregistrements et que ces enregistrements incorporaient quelques autres locuteurs de la même famille, nous aurions pu confirmer davantage les données du GPFC.

7. CONCLUSION

Nous avons entrepris d'étudier la palatalisation au Québec non seulement avec l'intention d'expliquer le phénomène, mais aussi parce que nous étions curieux de savoir pourquoi ce phénomène est lié au parler du Québec, depuis quand il se produit, et s'il se produit encore.

Afin d'arriver à des réponses à ces questions, une première partie a été consacrée à établir les bases historiques de ce qu'est la langue française au Québec depuis le temps de la colonisation jusqu'à la Révolution Tranquille. Nous avons conclu que cette langue—les prononciations dites fautives comprises—n'est qu'une continuité de celle parlée par les premiers colons et que la palatalisation a persisté au Québec jusqu'aux temps modernes à cause du manque de contact avec la France et de l'attitude conservatrice qui a dominé au Québec depuis le Traité de Paris en 1763.

Cette brève histoire établie, dans une deuxième partie nous avons défini le phénomène au niveau phonétique et nous avons montré qu'il y a eu deux vagues de palatalisation dans l'histoire de la langue française, la première au II^e siècle et la deuxième au V^e siècle. L'objectif était de renforcer deux réalités: que la palatalisation est phonologique et qu'elle n'est pas unique au Québec. Nous avons ensuite étudié ce que nous appelons dans ce mémoire une troisième vague de palatalisation. C'est cette vague qu'on rattache au parler du Québec. Nous avons non seulement cherché à savoir pourquoi les prononciations palatales étaient courantes au Québec jusqu'aux années 1960, mais aussi si cette vague avait ses origines en France. En ayant recours à la première partie, nous pourrions facilement deviner que la France est bien la source de cette troisième vague; et les recherches de Juneau (1972) et de Rosset (1911) le confirment.

Elles ont persisté dans le parler québécois à cause de l'isolement de la France, l'attitude conservatrice du peuple et aussi du manque d'éducation. Ensuite, nous avons dressé une liste de tous les cas de la palatalisation dans le *Glossaire du Parler Français au Canada* afin de montrer à quel point ce phénomène était courant au Québec au début de XX^e siècle. Nous avons classé les nombreux exemples d'après la voyelle qui suit les consonnes en question, et cela nous a permis d'illustrer quelles voyelles agissent le plus sur chaque consonne. La liste contient aussi les cas de palatalisation, ce qui illumine le fait que ce phénomène, étant phonologique, cause des irrégularités de prononciation chez un seul peuple.

Finalement, au Québec, nous remarquons que les variantes palatales sont en voie de disparition depuis quelques décennies, et que [ɲ] se dépalatalise en [n]. Les variantes palatales et [ɲ] partagent le même sort, celui de la disparition, mais d'après Gendron (1966) la dépalatalisation de [ɲ] est phonologique tandis que la dépalatalisation de [ç] et [ʃ] est dû aux efforts d'un peuple conscient de mal prononcer. La Révolution Tranquille a inauguré d'énormes changements sociaux, politiques, administratifs et éducatifs. Pendant ces années, les efforts comme ceux de Gendron (1961), renforcés par un meilleur système éducatif en français et soutenus par le gouvernement, marquent le début de la disparition des variantes palatales au Québec. L'ouverture sur la France pendant cette époque a dû avoir des influences linguistiques, et nous en voyons la preuve dans les prononciations des sujets parlants de l'analyse auditive de Gendron (1966). Alors, la disparition des palatales est plutôt liée à un aménagement linguistique entrepris par le peuple québécois et non aux changements phonologiques.

Les données des enregistrements faits à Jay, la conversation qui a suivi le deuxième enregistrement et ce qu'a dit W à propos de l'incertitude qu'elle sent en face des prononciations ayant à l'origine des [k, t, d] et [g] semblent confirmer l'importance du rôle que peut jouer l'éducation dans l'élimination des prononciations dites fautives. Nous avons établi que le parler de Jay, Maine, est une continuité de celui du Québec; alors, si les variantes palatales demeurent courantes dans le parler de Jay, Maine, tandis qu'au Québec il sont en voie de disparition depuis environ quarante ans, c'est tout simplement parce que le village de Jay n'a pas profité de la Révolution Tranquille. Nous déduisons que sans les réformes—surtout éducatifs—qui ont eu lieu pendant cette période au Québec, les variantes palatales persisteraient dans la langue québécoise comme elles persistent dans le parler de Jay, Maine.

Nous terminons notre discussion au sujet de la palatalisation au Québec en rappelant une caractéristique générale dans la langue québécoise, celle de la prononciation des variantes assibilées [t^s] et [d^z] devant les voyelles [i] et [y] et les semi-voyelles [j] et [ɥ]. Dans la partie 3.6, nous avons expliqué que ces prononciations résultent d'une dépalatalisation où le déplacement de la langue vers l'avant n'a pas été complet. Alors, si actuellement les variantes palatales font plutôt partie de l'histoire de la langue québécoise, le phénomène a quand même laissé des traces dans la langue moderne; et si vous êtes d'accord, ce sont ces traces qui font le charme de la langue.

REFERENCES **7 BOLD**

- Asselin, Claire et Anne McLaughlin. 1994. Les immigrants en Nouvelle-France au XVII^e siècle parlaient-ils français? Dans Mougeon, 101-130.
- Aubin, Benoît. 1990. La loi 101, cinq ans après. Dans Corbett, 91-102.
- Ayres-Bennet, Wendy. 1996. A History of the French Language Through Texts. New York: Routledge.
- Barbaud, Philippe. 1984. Le choc des patois en Nouvelle-France. Sillery: Presses de l'Université Québec.
- Barbeau, Philippe. 1963. Le français du Canada. Montréal: Les Publications de l'Académie canadienne-française.
- Bélisle, Louis-A. 1969. Petit dictionnaire canadien de la langue française. Québec: Bélisle, Editeur, Inc.
- Bergeron, Léandre. 1997. Dictionnaire de la langue québécoise. 2^e éd. Montréal: Editions TYPO.
- Bibeau, Gilles. 1990. Le Français québécois: évolution et état présent. Dans Corbett, 11-18.
- Bourciez, Edouard Eugène Joseph. 1971. Phonétique française: étude historique. Paris: Editions Klincksieck.
- Carton, Fernand. 1974. Introduction à la phonétique du français. Paris: Bordas.
- Charbonneau, Hubert et André Guillemette. 1994. Les pionniers du Canada XVII^e siècle. Dans Mougeon, 59-78.
1993. The First French Canadians: Pioneers in the St. Lawrence Valley. Trad. Paola Colozzo. Newark: University of Delaware Press.
- Comeau, Robert. 1989. Jean Lesage et l'éveil d'une nation. Sillery: Presses de l'Université du Québec.
- Corbeil, Jean Claude. 1979. Essai sur l'origine historique de la situation linguistique du Québec. Le Français Hors de France. ed. Albert Valdman, 21-32. Paris: Editions Honoré Champion.
- Corbett, Noël. 1990. Langue et identité: le français et les francophones d'Amérique du nord. Québec: Les Presses de l'Université Laval.

- Dauzat, Albert. 1950. Phonétique et grammaire historique de la langue française. Paris: Librairie Larousse.
- Delattre, Pierre. 1951. Principes de phonétique française à l'usage des étudiants anglo-américains. 2^e éd. Middlebury: Ecole Française d'Été.
- Dubois, Jean et al. 1973. Dictionnaire de linguistique. Paris: Librairie Larousse.
- Dulong, Gaston. 1990. Histoire du français en Amérique du Nord. Dans Corbett, 201-217.
- Dumas, Denis. 1987. Nos façons de parler. Québec: Les Presses de l'Université du Québec.
- Dumas, Sylvio. 1972. Les filles du roi en Nouvelle-France. Québec: La Société Historique de Québec.
- Fouché, Pierre. 1966. Phonétique historique du français. Vol 3. Paris: Librairie C. Klincksieck.
- Fromkin, Victoria et Robert Rodman. 1998. An introduction to language. 6^e éd. New York: Harcourt Brace College Publishers.
- Gagné, Gilles. 1979. Quelques aspects 'socio-linguistique' du français au Canada et au Québec. Dans Valdman, 33-59.
- Gendron, Jean-Denis. 1986. "Existe-il un usage lexical prédominant à l'heure actuelle au Québec?" La lexicographie québécoise: bilan et perspectives. Ed. Lionel Boisvert, Claude Poirier et Claude Verreault, 89-97. Québec: Les Presses de l'Université Laval.
1966. Tendances phonétiques du français parlé au Canada. Québec: Les Presses de l'Université Laval.
1961. Phonétique pratique. Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- Godefroy, Frédéric. 1928. Lexique de l'ancien français. New York: G.E. Stechert & Co.
- Guirard, Pierre. 1968. L'Ancien français: que sais-je? Paris: Presses Universitaires de France.
- Juneau, Marcel. 1972. Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec. Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- LaCorsière, Jacques. 1995. Histoire populaire du Québec. Sillery: Septentrion.

- Laurendeau, Paul. 1994. "Le concept de *patois* avant 1790, vel vernacula lingua. Dans Mougeon, 131-166.
- Lortie, S.A. 1914. Origine des premiers colons canadien-français. Présenté au Premier Congrès de la Langue Française au Canada. Québec: Action Sociale Limitée, 1914, 1-9.
- Machonis, Peter A. 1990. Histoire de la langue du Latin à l'ancien français. Lanham, Maryland: University Press of America, Inc.
- Mathieu, Jacques. 1991. La Nouvelle-France: les français en Amérique du nord aux XVII^e-XVIII^e Siècle. Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- Maury, Nicole et Jules Tessier. 1991. A l'écoute des francophones d'Amérique. Montréal: Centre Educatif et Culturel Inc.
- McRoberts, Kenneth. 1989. La révision des interprétations révisionnistes. Jean Lesage et l'éveil d'une nation. Dans Comeau, 318-321.
- Moogk, Peter. 2000. La Nouvelle-France: the making of French Canada: a cultural history. East Lansing: Michigan State University Press.
- Morin, Yves-Charles. 1994. Source de la Prononciation du Français du Québec. Dans Mougeon, 199-236.
- Mougeon, Raymond et Edouard Beniak. 1994. Les origines du français québécois. Sainte-Foy: Les Presses de l'Université Laval.
- Panneton, Jean-Charles. 2000. Georges-Emile LaPalme: précurseur de la révolution tranquille. Montréal: VLB Editeur.
- Poirier, Claude. 2002. Correspondance personnelle.
1998. Dictionnaire Historique du Français Québécois. 1^e édition. Sainte-Foy: Les Presses de l'Université Laval.
1994. La langue parlée en Nouvelle-France: vers une convergence des explicatons. Dans Mougeon, 237-273.
- Posner, Rebecca. 1997. Linguistic change in French. Longon: Clarendon Press.
- Resnick, Philip. 1989. La vengeance des Huguenots: sur l'héritage de la révolution tranquille. Dans Comeau, 322-329.

- Rey, Alain. 1998. *Le Robert Micro*. Montréal: Dicorobert, Inc.
- Rivard, Adjutor et Louis-Philippe Geoffrion. 1930. Préface: *Le glossaire du parler français au Canada*. Québec: L'Action Sociale (v-ix).
1914. *Etudes sur les parlers du France au Canada*. Québec: J.P. Garneau, éd.
- Robinson, Sinclair et Donald Smith. 1990. *Dictionary of Canadian French*. Torontot: Editions Stoddart.
- Rosset, Théodore. 1911. *Les origines de la prononciation moderne*. Paris: Librarie Armand Colin.
- Santerre, Laurent. 1976. *Voyelles et consonnes du français québécois populaire.* Identité culturelle et francophone dans les Amériques. Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- Straka, Georges. 1965a. *Album Phonétique*. Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- 1965b. *Naissance et disparition des consonnes palatales dans l'évolution du latin au français*. *Travaux de Linguistique et de Littérature* III. 117-167.
- Sulte, Benjamin. 1898. *La langue française en Canada*. Québec: Lévis.
- Togebly, Knud. 1974. *Précis historique de grammaire française*. Copenhague: Akademisk Forlag.
- Trudel, Marcel. 1973. *La population du Canada en 1663*. Montréal: Fides.
- Valdman, Albert. 1993. *Bien entendu! Introduction à la prononciation française*. New Jersey: Prentice Hall, Inc.
1979. *Le français hors de france*. Paris: Editions Honoré Champion.
- Walker, Douglas C. 1984. *The prononciation of Canadian French*. Ottawa: University of Ottawa Press.
- Walter, Henriette. 1988. *Le français dans tout les sens*. Paris: Editions Robert Laffont, S.A.

APPENDICES

Appendice A

PRESENTATION DE LA LISTE DES PALATALISATIONS DU GPFC

Graphie Révélant des Cas de Palatalisation de [k] :

devant [ʷ]:

circuit	cueillère	cuière	cuillère	cuir	cuisage
cuisine ¹	cuisson	cuive	culière	cusine	cuyère
incuisable	qu'y ²				

devant [e]:

apiquer	apothéquer	apothéquer	aquer	atriqué,ée	attaqué,ée
attaquer	attiqué,ée	attoquer ³	backer	badlucké,ée	baquer
bloquer	bocquer	bouquer	becquée	becquer	braker
braquer	briquer	cheniquer	claqué,ée	claquer	chiquée
choquer	craqué,ée	cranker	craquer	crétiquer	critiquer
croqué,ée	débarquer	débloquer	déchoquer	déclaquer	dejouquer
déloquer	dépiquer	deraquer	detraquer	eduquer	embarquer
encloquer	enraquer	erluquer	espliquer	expiquer	estomaquer
fisquer	flaquer	haquer	hypothéquer	hymothéquer	
hymothiquer	hypothiquer	induquer	jouquer	juquer	kicker
manquer	manqué,é	manquex,euse	marquer	mastiqué,ée	mastiquer
niquer	parquer	piqué,ée ⁴	piquer	plaquer	pluguer
poquer	pratiquer	quellesse	rat-musqué	relouquer	reluqueux
remarquer	replaquier	requinquer	risquer	shallaquer	slacker
souquer	stoqué,ée	stoquer	stouquer	taquer	tasquer
tchéquer	tiquer	toquer	trafiquer	triquer	

devant [ə]:

bacon ⁵	braquetter	débarquement	débraquetter	que ⁶	quelouer ⁷
quenouilles					

1. Relevé de *cuisine d'été*.

2. Relevé de *qui qu'y*.

3. *Acotter* prononcé avec la méthatèse de [k] et [t] est usité plutôt chez les Acadiens.

4. Relevé aussi de *noix-piqué*.

5. La palatalisation de [k] dans ce cas se fait devant le schwa d'après la prononciation anglaise [beɪkən]. La prononciation française (standard) est [bekən].

6. Relevé de *quand que*.

7. Ce mot, *clouer*, comporte une suite qui présente une certaine difficulté en raison de la présence de deux consonnes suivies d'une voyelle postérieure. [k] a pu se palataliser suite à l'addition d'un e muet par le locuteur.

devant [ɛ]:

achiquette	acquette	apothicaire	apothiquairerie		aquet
arliquaire	arquête	arriquet	baquet,èse	bibliothéquaire	
bouquet,ette	bracket	braquette ⁸	brequette	broquette	caraquette
chiquette	criquet	croquet	débraquetter	d'équerre	desencaisser
échiquette	équerre	ferluquet	flaquet,te	hymothicaire	jaquet
impothicaire	impothicaierie		impothicairie	laquelle	laquellesse
laquêche	laquet	laqueulle	lequel	lequellesse	
lesquellesses	lequeul	létiquette	paquèse	paquet ⁹	piquet quai
quaisse	qué	quel ¹⁰	quellesse	quelqu'un	quémandage
quémander	quémandeux	quèque	quèquefois	quequ'un	quéque-z-
uns,unes	quéqu'un,une	quesquion	quesquionnable		quesquionner
quession	quessionable	quessionner	quessionneux	quessionneuse	question ¹
questionable	questionage	qu'est-ce que	questioner	quêter	quêteux,euse
quette	quexion	quique	raquette	raquetteur	sobriquet,te
sobriquet	sobriquets	surbouquet	tabaconiste	taquet	tarquette
torquette					

devant [y]:

acculer	acculoir	acculoire	acculoué	acculouère	acculois
acul	arculer	arculons	arguer	argument	argumenter
auquenne	auquennement	bacul	baducul	bas-du-cul	bas-cul
bascule	basculer	bousculage	calcule	calculer	calculeux,euse
carculable	carculer	carculeux	carculeuse	circulaire	circuler
cueurieux	cueurieuse	cueuriosité	cul ¹²	culbuton	culotte ¹³
cultiveux	cupidonner	curator ¹⁴	cure	curieuseté	curieux,euse
cuvette	cuvotte	déculotter	defficulté	difficulté	difficulieux
ecu	eculoire	ecurer	écureux	écurie	écumer
ecumoir	escuse	escuser	excuse ¹⁵	incalculable	majescule
occulisse	occupant	occuper	parsécuter	particulier,ère	queuriosité
queurieux	queurieuse	raculons	racul	ras-cul	rancoeuneux
rancoeuneuse	reculer	reculons	ridicule	securité	
véquis, it					

8. Rélevé aussi dans *arrache-braquette*.

9. Rélevé aussi dans *porte-paquet*.

10. Rélevé de *à quel heure de* (aussi *arquelle heure de*).

11. Rélevé aussi dans *sous-question* et *transquestion*.

12. Rélevé aussi dans *cogne-cul, cul de chemise, lève-cul, liche-cul, pince-cul, ras-cul, trou-de-cul*.

13. Rélevé de *brise-culotte* et *ruine-culottes*.

14. Cet emprunt d'anglais n'est pas une véritable palatalisation car la prononciation anglaise [kʲyreitər] est déjà palatalisée.

15. Rélevé de *pardon-excuse*.

devant [œ]:

backeur	bricteur	cerceuil	coeur ¹⁶	coeurs	coeursuse
cuyer	cuyir	écoeurs	écoeursuse	écouranterie	
écoeuriancher ¹⁷		equeter	malencoeurs,euse		moeurs
piqueur	queu	queue ¹⁸	queur	quyeur	raceuil
receuil	receuillement	sarceuil	slackeur	tchéqueur	

devant [ø]:

cheniqueux	chiqueux	claqueux	claqueuse	critiqueux	critiqueuse
équeuter	estequeux	estequeuse	kickeux	kickeuse	laqueulle ¹⁹
piqueux	queu	queul	queule	queulle	queuque
queuquefois	remarqueux	remarqueuse	repliqueux	risqueux	stequeux
tasqueux	triqueux,euse				

devant [i]:

antiquité	aquipette	béquille	bouisqui	bousqui	cheniquier
cheniquex	cheniqueuse	craquignole	croquignol	dicky	equipage
équipé,ée	equipette	equipollent	esquis(e)	esquinter	kif-
kifmaquillon	maquillonner	maskinongé	mesquinage	mesquiner	mesquineux
mesquineuse	plucké,ée	qu'	qui ²⁰	quitte	quitter
racoquiller	recoquiller	recroquiller	requisse	requisition	selky
sulky	taquineux,euse		taquinier,ère	tranquillement	

devant [i]:

kick	kicker	kickeur	kickeuse	kiss	kisser
market	siliskine				

devant [ã]:

applicant(e)	appliquant(e)	craquants	piquants	remarquants	risquant(e)
--------------	---------------	-----------	----------	-------------	-------------

devant [œ̃]:

quelqu'un

devant [õ]:

tuquon

16. Rélevé aussi dans *à coeur à, à coeur jeun, contre-coeur*.

17. *Ecriciancher*. La palatalisation a du se produire après l'épenthèse de la voyelle entre le [k] et le [R]. Il a du avoir du confusion autour de la prononciation de ce mot car il est aussi écrit *écoriancher, égriancher, étriancher*. *Ecoriancher* n'a pas soumis à la palatalisation parce que la voyelle [o] n'est pas antérieur.

18. Rélevé de *porte-queue, queue de chemise, queue-de-poêlon, queue-de-renard, sour-la-queue*.

19. Dans les mots *laqueulle, queu, queul, queule, queulle, queuque, queuquefois*, le [ɛ] est passé à [ø] dans les parlers populaires.

20. Rélevé de *anguille-qui-brûle, coûte-qui-coûte, de qui, de qui que, qui qui, et qui qu'y*.

devant [a]:

chequage	cliquard	craquage	infatigable	manquable	
manquablement		piquage	placage	porcage	porcager
reluquage	tchéquage	trafiquage			

devant [w]:

marquoué

devant [ɛ]:

carinquin	oué-brequin	squintlène	verbiquin	vieux-broquin	vireberquin
virebouquin	virebrequin	virebroquin			

devant [eɪ]:

cakewalk

Graphies Révélant la Palatalisation de [g]:**devant [ɥ]:**

aiguille	aiguillère	aiguillettes	anguille ²¹
----------	------------	--------------	------------------------

devant [e]:

beguer	berlinguer	blaguer	bringuer	élingué,ée	flaguer
fromagier	guesser	guesseur	guesseuse	hogué	nerguer
larguer	relarguer	sarlinguer	regingue	sacrégué ²²	sapergué
saquergué	satregué				

devant [ə]:wagon²³**devant [œ]:**

bargueilleur	bargueilleur	engueulade	engueulage	engueulé,ée	
gueule ²⁴	engueuleur	gueulage	gueulassage	longueur	malengueulé,ée
orgeuil	orgeuilleux	orgeuilleuse			

21. Relevé aussi dans *anguille-brûle*, *anguille-brûlée*, *anguille-qui-brûle*.

22. Les mots *sacrégué*, *sapergué*, *saprégué*, *saquergué*, et *satregué* ont été anciennement transformés pour éviter le son [ʃ] qui était trop près du blasphème.

23. La palatalisation de [g] dans ce cas se fait devant le schwa à partir de la prononciation anglaise [wagən] et non la prononciation française [vagõ].

24. Relevé aussi dans *brise-gueule*, et *gueule-noire*.

devant [ø]:

béguex,euse sapergueu	blageux,euse saprégueu	bringeux,euse saquergueu	gingeux,euse satregueu	morgueue	sacrégueu
--------------------------	---------------------------	-----------------------------	---------------------------	----------	-----------

devant [y]:

égumes	légueume	legume
--------	----------	--------

devant [ɛ]:

aguet	aguette	aguetter	baguette ²⁵	bargain	bargainer,eux
bréguet	braguet	braguette	dégainde	dégaine	deguerpir
draguet	guet'	guette	guetter	languette	pas guère

devant [i]:

barguiner,eur guipon	barguinage reguine	bourguigner réguiser	bourgignon riguine	deguiser	guignolée
-------------------------	-----------------------	-------------------------	-----------------------	----------	-----------

devant [e]:

gaiters	gueteurses ²⁶
---------	--------------------------

Graphies Révélant la Palatalisation de [n]:**devant [j]:**

augnère	argnère	bagnère	calomgnier	chargner	chargnère
chicagner,ère	chicagnier,ère	chiffogner	chiffognier	commignon	commugnon
cordagnier	corgnière	cringe	crignière	dargner,ère	dargnèment
dagnier,ère	dagnièrement	degnaiser	degner	degner	dégnaiser
dergner,ère	dergnèment	dergnier,ère	gargcognère	gnias(e)	gniaser
gniaseuse	gniaseux	grigner	magnabe	maignable	magnère
magnéré(e)	magnéreuse	magnéreux	magniable	mangier	magnière
magnié(e)	magniéreuse	magniéreux	meugner	mignature	migner
mitagne	mugnier	pagnérée	pagnier	pagnière	pagnolée
pagnotée	pegnier	peupignière	pigeognière	pignére	opignon
orgnère	ricagnier,ère	rigagnière	sapignére	tâtognier	tisagnier
tisognier	pataquier				

devant [y]:

grafignure ²⁷

25. Relevé aussi dans *blasse-baguette*, *brise-baguette*

26. *Gaiters* (anglais): [geitəR]

27. Vx. Fr. *grafineure*

devant [e]:
 balancigner²⁸ designer fafigner faignant, ante faignantise

devant [ɛ]:
 aunière augnière échigner opigner

devant [œ]:
 grafigneux ricagnière tatognier

devant [a]:
 trémontagne

devant [ø]:
 ricagnier

Dépalatalisation de [ʃ]:

devant [i]:
 assiner insinifiant lineu manificat manificence manifique
 maniquement maquillon maquillonner sénéfier sénéfication
 sinature sinification sinifier sline sliner

Graphies Révélant un Episode de Palatalisation Forte:

a. Les consonnes sont inverses

[t] devant [j]:

affusquiaux	amiquié	anquième	anquienne	ben quin	béniquier
boéquier	bouéquier	caire ²⁹	charpenquer	cemequière	cimequière
cimiquière	cimmiquière	cinmiquière	chanquier	chenquier	chréquien
chréquienne	chréquienté	degouquière	devanquière	enquière	enterquien
entrekien	kiune ³⁰	liquière	mainquien	Maquie Salé	maquière
mequier	moiquié	moquié	morquier	piqué	piqué
porquière	quanquième	quanquienne	quarquier	quesquion	quesquionner
quesquionnable		quesquionner	quiâ	quiaude ³¹	quiède
quiédir	reinquier	quiédeur	quien	quienne	quiers
quiers-point	quio	quioune	senkier	souquien	tabaquière
tourquière					

28. *Balancigner* est formé à partir du mot “balanciner”, et non “balancer”: DHFQ, p 106-107.

29. Relevé aussi dans *caire-point*.

30. Relevé sous l’entrée *tune*.

31. Relevé sous l’entrée *tiaude*.

[t] devant [ɥ]:

écui équi picuite piquite quyau

[t] devant [ɛ̃]:

accler conquindre³¹ obquiendre obquient quienbendir quienbindre
quienbondre quiendre quient requien-ben requienbindre requiendre
souquiendre tarabusquer

[t] devant [ə]:

maquelot quenailles

[t] devant [ɛ]:

escarlet

[t] devant [y]:

cuier curluter cuyau quer voiqure

[d] devant [j]:

agueu auguyence chaguière chaugère chauguérée chaudière
garguien gargienne ghiâbe ghieu gueu guiâ
guiâbe guiâbement guieu inguien inguienne inguenne³²
torgueu³³ torgueux,euse³⁴ vingueu³⁵ vinguenne³⁶

[d] devant [œ]:

torgeuese

b. La consonne de départ [k] aboutit à [t^s] après dépalatalisation vers l'avant

devant [j]:

cintième pataquier reintier tieur tieue

31. *Conquindre* est relevé sous l'entrée *contiendre* qui est à l'origine *contenu*.

32. Rélevé dans *batiment d'inguenne*, *batiscan d'inguenne*

33. Juron formé à partir de *mort dieu*.

34. Il faut supposer que ce mot a été formé à partir de *tordeur* ou *tordeuse*.

35. En partant du juron 'vingt dieux' qui date du Moyen Age, 'vingueu' est alors classé comme un cas de forte palatalisation de [d] devant [j]. Il peut, toutefois, s'agir d'autres phénomènes qui se produisent pour camoufler le juron. Il est possible que le locuteur utilise, en fait, le mot "gueux" qui veut dire "mendiant." Alors, dans ce cas, il s'agira plutôt de la palatalisation de [g] devant [œ].

36. Voir 35.

devant [ʏ]:y⁴²**devant [ɛ]:**

bayette broyette yêpe yére

devant [œ]:

blailleur yeule

devant [ø]:blailleux, euse yeux yeuse sacréyé
torrieu⁴³**devant [i]:**

yichet yide yipon yise

devant [e]:

flailler yérir yetter

Phénomène à l'Inverse

abriguer	acignan	aghieul	aguir	agurissant	annoguère
arguer	arguia	baguette	balguer	barghère	bargueillage
bourguier	crémaguère	cuguère	daguer	enfigurer	enfigurage
figuration	figure	figurer	guibou	guy	guyacinte
grappigner	haguir	haiguir	haguissable	héguissable	higuère
marguer	orguette	pliguer	souguer	vermignon	voygnons
végnon	wégnon				

42. Lui a dû passer d'abord par la palatalisation (phénomène à rebours) suite à la chute de [d] pour se prononcer [ji] avant de dépalataliser.

43. Il faut supposer que *torrieu* est le résultat de la palatalisation du juron *torgueu*, qui est, à l'origine, *morbleu*, forme adoucie de *mort dieu*.

Appendice B

ENQUETE FAIT LE 5 FEVRIER 2002

Nommez les objets:

1. Une **cuillère**, un couteau, une fourchette
2. Un verre plein d'eau. Un verre à **moitié** plein
3. Un dessin d'un **écureille**.
4. Un dessin d'une **guêpe**.
5. Une **aiguille**, du fil, une paire de ciseaux.

Questions:

6. Si tu avais la cuillère et tu voulais que je la prenne, que dirais-tu? (tiens)
7. Comment s'appelle la personne qui se met debout devant les portes d'une prison? (gardien)
8. A Livermore Falls, il y a une greenhouse. Comment s'appelle le nom de l'homme à qui elle appartient? (Chrétien).
9. Qui est la mère de Jésus? Qui est le père? (Dieu). Connais-tu des expressions avec ce mot dedans?
10. Qui habite l'enfer? (le diable). Connais-tu des expressions avec ce mot dedans?
11. Quand quelque chose n'est plus bon, que dis-tu de cela? (bon à rien).
12. Ma mère fait une tarte à la viande. La fais-tu? Comment s'appelle cette tarte? (tourtière).
13. Où est-ce qu'on enterre les morts? (cimetière)
14. Après la messe, est-ce que tu te bénis avec l'eau bénite? Comment s'appelle le truc dans laquelle on met l'eau bénite? (bénitier)
15. Connais-tu un autre mot pour seau? (chaudière).
16. Avant que Christophe Colombe arrive, qui habitait les états-unis? (les indiens)
17. Quand on conduit une voiture, on peut avancer ou bien...(reculer)
18. Si tu étais vraiment fâchée contre quelqu'un, comment tu l'appelleras? (trou de cul)
19. Comment tu appellerais quelqu'un qui est très fier? (orgueilleuse/eux)

BIOGRAPHIE DE L'AUTEUR

Adèle Saint Pierre est née à Farmington, Maine, le 16 décembre 1975. Elle a vécu son enfance à Jay, Maine, où elle partageait les responsabilités de la ferme familiale avec ses parents et ses dix frères et soeurs. Elle a reçu son BAC de Jay High School. Elle a eu son B.A. (concentration en littérature anglaise, mineur en français) de l'Université du Maine à Farmington en 1998. Après avoir séjourné en France pendant deux ans, elle est retournée dans le Maine et étudie le français à l'Université du Maine depuis septembre 2000.

Intéressée par ses origines et sa langue maternelle, Adèle compte s'inscrire au programme de troisième cycle en linguistique à l'Université Laval à Québec. Elle est candidate pour le Maîtrise en Français en mai, 2002.

BIOGRAPHY OF THE AUTHOR

Adèle Saint Pierre was born on December 16, 1975 in Farmington, Maine. She was raised on her family's farm in Jay, Maine, with her ten brothers and sisters. She graduated from Jay High School in 1994. She attended the University of Maine at Farmington. She graduated in 1998 with a Bachelor's degree in English Literature and a minor in French. After spending two years in Le Mans, France, she returned to Maine in order to study French at the University of Maine and has been a student there since September, 2000.

Interested in her Québécois roots and in the study and preservation of her maternal language, Adèle plans to enroll in the linguistics program at l'Université Laval

in Québec. She is a candidate for the Master of Arts degree in French from The University of Maine in May, 2002.